

# LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

DUVAL & WILLIAMS





HENRY HOLT & CO.


THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

# LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

## EN FRANCE

# LECTURES HISTORIQUES

EDITED BY

DELPHINE DUVAL

*Professor of French in Smith College*

AND

H. ISABELLE WILLIAMS

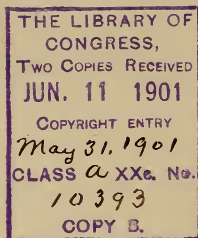
*Instructor in French in Smith College*



NEW YORK

HENRY HOLT AND COMPANY

1901






ROBERT DRUMMOND, PRINTER, NEW YORK

# NOTE

In the selection of the following extracts a twofold aim has been kept in view: that of combining literary excellence with historical value.

The importance of the seventeenth century in French literature makes it desirable for the student to have, before entering on special courses, at least a general knowledge of the principal characters and characteristics of the great century. It is hoped that the following pages with their notes may be of use in gaining such a knowledge, while serving as advanced reading valuable for its thought and style.

Each selection has been chosen for its treatment of a special subject, and when, for conciseness, it has been necessary to omit a passage, a noun has, in a very few cases, replaced a pronoun in order to make the connection. No further change has been made in the text. At the end of each selection mention will be found of the author and the work from which the given pages were chosen.

Smith College, March, 1901.

## PORTRAIT DE HENRI IV.

Henri IV avait atteint cette époque de la vie où les illusions disparaissent. Lors de son entrée à Paris le roi avait quarante et un ans; les fatigues de la guerre avaient basané son teint du Béarn et des montagnes; sa barbe était épaisse et crépue; ses cheveux déjà blanchis sous son casque d'acier surmonté de quelques plumes flottantes; il avait de petits yeux brillants, cachés sous des joues saillantes; un nez long et crochu, pendant sur de fortes moustaches grises; son menton et sa bouche sentaient déjà la vieillesse au milieu de la vie. Que de soucis n'avait point eus à subir son existence agitée, existence des montagues, de luttes et de danger! Il montait sur le trône au milieu des partis qui se croisaient: les uns lui reprochaient d'avoir trahi ses vieux amis de camps, ses braves compagnons de bataille; les autres dénonçaient ses concessions imparfaites au catholicisme. Les soucis, il les enveloppait d'une sorte de gaieté gasconne, c'était un esprit à jeu de mots, à libre plaisanterie; sa franchise était habile, sa dissimulation plus adroite; il était plein de cet enjouement méridional qu'une prononciation béarnaise, une brutalité che-

valeresque rendaient plus piquant encore.—CAPEFIGUE, *Histoire de la Réforme.*

## LA BATAILLE D'IVRY.

LA seconde campagne commença en février 1590, et amena la bataille d'Ivry (Eure). Henri IV, malgré la disproportion des forces, y remporta une victoire éclatante. Le comte d'Egmont y fut tué, et la Ligne y fit de grandes pertes.

« A Ivry, le grand fait d'armes de la vie de Henri IV, ses mots prirent le caractère de sa gloire. On lui parlait de ménager une retraite: Point d'autre retraite, répondit-il brusquement, que le champ de bataille. »

Schomberg lui demanda le paiement de ses troupes: « Jamais un homme de cœur, s'écrie Henri n'a demandé d'argent la veille d'une bataille. » Le lendemain, se repentant de ce mot dur: « Monsieur de Schomberg, cette journée sera peut-être la dernière de ma vie; je ne veux emporter l'honneur d'un brave; je déclare donc que je vous reconnais pour homme de bien, et incapable de faire aucune lâcheté: Embrassez-moi.—Sire, repartit Schomberg, votre majesté me blessa l'autre jour, aujourd'hui elle me tue. » Schomberg se fit tuer auprès du roi.

Au moment d'aller à la charge le Béarnais se tournant vers les siens: « Gardez bien vos rangs; si vous perdez vos enseignes, cornettes ou guidons, ce pa-

nache blanc, que vous voyez en mon armet, vous en servira tant que j'aurais goutte de song: Suivez-le, vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire. » Il s'écriait dans la mêlée: « Sauvez les Français. » Depuis le commencement des guerres civiles, aucune victoire aussi brillante n'avait encore été remportée.—AUGUSTINE GOMBAULT, *Histoire de France.*

## L'EDIT DE NANTES.

L'ÉDIT signé à Nantes en 1598, accorda aux huguenots la liberté de conscience dans tout le royaume, et elle reproduisit les articles de presque tous les précédents traités. Les protestants obtinrent l'exercice public de leur religion dans quelques villes, mais avec défense de troubler en rien le culte catholique, maintenu par tout le royaume. Du reste, ils jouissaient de droits égaux à ceux de tous les citoyens; la route des charges, des emplois leur était ouverte; dans chaque parlement une chambre particulière, appelée chambre de l'édit, leur garantissait une justice exacte. Des privilèges, des indemnités leur furent accordés, et plusieurs villes dcmeurèrent comme gages entre leurs mains. Ainsi se termina, la grande lutte qui, durant tout d'années, avait ruiné et ensanglanté la France.—AUGUSTINE GOMBAULT, *Histoire de France.*

# CARACTÈRE DE HENRI IV.

Quand je me souviens de Henri IV, et pour me le résumer à moi-même au juste, sans pencher ni du côté de la tradition factice et arrangée, ni du côté de l'anecdote maligne et injurieuse à l'histoire, je tiens à me rappeler trois ou quatre points essentiels qui me le déterminent, en quelque sorte, dans les grandes lignes de sa nature morale et de son caractère politique. Il aimait le peuple, les gens de campagne, les pauvres gens. Il était sincère quand il disait à Messieurs du Parlement, le 19 avril 1597, après la perte d'Amiens: « J'ai été sur la frontière, j'ai fait ce que j'ai pu pour assurer les peuples; j'ai trouvé, y arrivant, que ceux de Beauvais s'en venaient en cette ville, ceux des environs d'Amiens à Beauvais. J'ai encouragé ceux du plat pays; j'ai fait fortifier leurs clochers, et faut que vous die, messieurs, que les oyant crier à mon arrivée Vive le roi! ce m'était autant de coups de poignard dans le sein, voyant que je serais contrant de les abandonner au premier jour. » Mais ce sentiment d'homme et de roi pasteur de peuples n'ôtait rien à sa clairvoyance sur le fond de la nature humaine. Il la savait, surtout en de certains pays, ingrate et légère. A une procession du 5 janvier 1595, à laquelle il assista moins d'un an après son entrée dans Paris et aussitôt après l'attentat de Jean Châtel, il se vit une merveilleuse allégresse, et on

n'entendait que cris de Vive le roi! Sur quoi, remarque l'Estoile, il y eut un seigneur près de Sa Majesté qui lui dit: « Sire, voyez comme tout votre peuple se réjouit de vous voir! » Le roi, secouant la tête, lui répondit: « C'est un peuple: si mon plus grand ennemi était là où je suis, et qu'il le vît passer, il lui en ferait autant qu'à moi, et crierait encore plus haut qu'il ne fait. » Cromwell ne dirait pas mieux; mais, comme le caractère d'un chacun imprime aux mêmes pensées une diverse empreinte, Henri IV ne laissait pas de rester, à travers cela, indulgent et bon, et, qui plus est, de gausser l'instant d'après comme de coutume.

Le président Groulard était auprès de Henri IV à Saint-Denis en juillet 1593, au moment de l'abjuration. Il fut de ceux que le roi convoqua pour leur faire part de la résolution qu'il avait prise depuis quelques jours de se faire instruire, et finalement de son dessein d'embrasser la religion catholique. Le roi tenait ce grave discours à ses officiers et gens de justice le 24; la veille, il avait écrit ces mots plus lestes à Gabrielle: « Ce sera dimanche (après-demain) que je ferai le saut périlleux. » Ce mot a scandalisé à bon droit; mais il ne faut jamais oublier que Henri IV, nonobstant les sentiments, avait une manière gaie involontaire de prendre et d'exeprimer même ce qu'il avait de plus à cœur et de plus sérieux. Il y a deux choses, a remarqué Scaliger, dont le roi n'était point capable, à savoir, de lire et de tenir gravité. Quoi qu'il en soit, ceux

dont il abandonnait la communion ont triomphé et triomphent encore de cette parole légère, échappée alors dans le secret.

Que si maintenant nous revenons à lui comme écrivain, nous ne devons jamais nous surfaire la valeur de ce titre ainsi appliqué; c'est un écrivain sans le savoir. Scaliger vient de nous dire que Henri IV était à peu près incapable de lecture, et d'Aubigné dit à peu près la même chose. Il est fort heureux qu'il ait lu Plutarque dans son enfance et par les soins de sa mère, car il ne l'aurait sans doute pas lu plus tard; il n'en aurait eu ni le temps ni la patience, et nous n'aurions pas cette charmante lettre, la plus jolie de celles qu'il adresse à Marie de Mèdicis, et qui est des premiers temps de son mariage (3 septembre 1601):

« M'amie, j'attendais d'heure à heure votre lettre; je l'ai baisée en la lisant. Je vous réponds en mer ou j'ai voulu courre une bordée par le doux temps. Vive Dieu! vous ne m'auriez rien su mander qui me fût plus agréable que la nouvelle du plaisir de lecture qui vous a pris. Plutarque me sourit toujours d'une fraîche nouveauté; l'aimer c'est m'aimer, car il a été l'instituteur de mon bas âge. Ma bonne mère, à qui je dois tout, et qui avait une affection si grande de veiller à mes bons déportements, et ne vouloir pas, ce disait-elle, voir en son fils un illustre ignorant, me mit ce livre entre les mains, encore que je ne fusse à peine plus un enfant de mamelle. Il m'a été comme ma conscience, et m'a dicté à

l'oreille beaucoup de bonnes honnêtetés, et maximes excellentes pour ma conduite et pour le gouvernement des affaires. Adieu, mon cœur, je vous baise cent mille fois. Ce IIIe septembre, à Calais. »

Une telle lettre suffirait à faire la gloire du Plutarque d'Amyot, dont elle a toute la fraîcheur et les gracês souriantes, et elle y joint, comme écrite en mer par une douce brise, un reflet de la lumière et de la sérénité des flots. Maintenant est-il nécessaire d'ajouter que Henri IV savait un peu le latin; qu'il avait traduit, sous son précepteur Florent Chrétien, les Commentaires de César, et que sous un autre de ses précepteurs, La Gaucherie, il avait même appris par cœur deux ou trois sentences grecques? Peu importe. Ce qu'il avait surtout, et bien mieux que l'étude première et la discipline, c'était la source, le jet, l'esprit vif, ouvert, prime-sautier et perfectible, un tour particulier d'imagination, et c'est ce qui lui assure son originalité à côté des plus grands princes et capitaines qui ont bien parlé ou bien écrit.

La première allocution militaire qu'on a de Henri avant Coutras peut se comparer à la première proclamation de Bonaparte en Italie. En arrivant à cette armée déguenillée qu'il allait rendre si glorieuse, et la passant en revue, Bonaparte disait:

« Soldats! vous êtes nus, mal nourris; le gouvernement vous doit beaucoup, il ne peut rien vous donner. Votre patience, le courage que vous montrez au milieu de ces rochers, sont admirables;

mais ils ne vous procurent aucune gloire, aucun éclat ne rejaillit sur vous. Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde. De riches provinces, de grandes villes seront en votre pouvoir; vous y trouverez honneur, gloire et richesses. Soldats d'Italie! manqueriez-vous de courage ou de constance? »

Henri, avant Coutras, disait à ses cousins, le prince de Condé et le comte de Soissons, qui commandaient les deux ailes de la bataille:

« Vous voyez, mes cousins, que c'est à notre maison que l'on s'adresse. Il ne serait pas raisonnable que ce beau danseur (le duc de Joyeuse) et ces mignons de cour en emportassent les trois principales têtes, que Dieu a réservées pour conserver les autres avec l'Etat. Cette querelle nous est commune; l'issue de cette journée nous laissera plus d'envieux que de malfaisants: nous en partagerons l'honneur en commun. »

Et aux capitaines et soldats, touchant d'abord cette même corde de l'intérêt et du profit dans l'honneur, et il disait:

« Mes amis, voici une curée qui se présente bien autre que vos butins passés: c'est un nouveau marié qui a encore l'argent de son mariage en ses coffres; toute l'élite des courtisans est avec lui. Courage! il n'y aura si petit entre vous qui ne soit désormais monté sur des grands chevaux et servi en vaisselle d'argent. Qui n'espérerait la victoire, vous voyant si bien encouragés? Ils sont à nous:

je le juge par l'envie que vous avez de combattre; mais pourtant nous devons tous croire que l'évènement en est en la main de Dieu, lequel sachant et favorisant la justice de nos armes, nous fera voir à nos pieds ceux qui devraient plutôt nous honorer que combattre. Prions-le donc qui'il nous assiste. Cet acte sera le plus grand que nous ayons fait: la gloire en demeurera à Dieu, le service au roi, notre souverain seigneur, l'honneur à nous, et le salut à l'Etat. »

Même à travers ce qu'il peut y avoir d'inexactement recueilli ou d'arrangé après coup dans le harangue de Henri, nous saisissons aussitôt les différences. Henri a de l'esprit, de la gaieté et de la familiarité dans l'esprit; il appelle l'ennemi le nouveau marié, le beau danseur, toutes choses qui supposent le sourire sous la moustache déjà grisonnante. Napoléon, lui, de l'arc vibrant de sa lèvre, lance sa parole d'acier et ne sourit pas.

M. Jung à très bien saisi ce caractère du talent de Henri IV, si l'on peut ainsi parler, et ce mélange de saillie spirituelle, d'imagination rapide et de cœur. « Pour moi, écrit Henri à la reine Elisabeth (15 novembre 1597), je ne me lasserai jamais de combattre pour une si juste cause qu'est la nôtre; je suis né et élevé dedans les travaux et périls de la guerre: là aussi se cueille la gloire, vraie pâture de toute âme vraiment royale, comme la rose dedans les épines. » Ici, en écrivant à la vierge-reine, on peut croire qu'il s'était mis en frais d'images: à

M. de Batz, son bon serviteur, il écriret tout naïvement (2 novembre 1587): « Monsieur de Batz, je suis bien marri que vous ne soyez encore rétabli de votre blessure de Coutras, laquelle me fait véritablement plaie au cœur, et aussi de ne vous avoir pas trouvé à Nérac, d'où je pars demain, bien fâché que ce ne soit avec vous, et bien me manquera mon Faucheur par le chemin où je vas . . . » Cette blessure de M. de Blatz, qui fait plaie au cœur de Henri, rappelle, selon la remarque de M. Jung, le mot célèbre de madame de Sévigné à sa fille: « J'ai mal à votre poitrine; » et l'expression la plus naturelle est celle de Henri. Montluc a parlé quelque part de cette antique qualité de la noblesse de France, à laquelle il suffit d'un petit souris de son maître pour échauffer les plus refroidis: « Et sans crainte de changer près, vignes et moulins en chevaux et armes, on va mourir au lit que nous appelons le lit d'honneur. » Henri exprime ce même feu de dévouement en deux mots et en le peignant aux yeux. C'est dans une lettre à M. de Lubersac, et vers le temps de Coutras; toute la lettre est à citer:

« Monsieur de Lubersac, j'ai entendu par Boisse des nouvelles de votre blessure, qui m'est un extrême deuil dans ces nécessités. Un bras comme le vôtre n'est de trop dans la balance du bon droit; hâtez donc de l'y venir mettre et de m'envoyer le plus de vos bons parents que vous pourrez. D'Ambrugeac m'est venu joindre avec tous les siens châteaux en croupe s'il eût pu. Je m'assure que vous

ne serez des derniers à vous mettre de la partie; il n'y manquera pas d'honneur à acquérir, et je sais votre façon de besogner en telle affaire. Adieu donc et ne tardez, voici l'heure de faire merveilles. Votre plus assuré ami, Henri. »

Châteaux en croupe, cela est amené et comme entraîné par la vivacité de l'action; mais, pour paraître naturel, en est-ce moins heureux?

C'est assez, et il ne faut pas attacher des commentaires trop longs à cet esprit si rapide et tout de rencontre.—SAINTE-BEUVE, *Henri IV Écrivain,* Tome II of *Causeries du Lundi.*

## PORTRAIT DE RICHELIEU.

ICI commence (1624) le ministère d'Herman (ou Armand) du Plessis, Cardinal de Richelieu, cette longue vie politique, si puissante, si active sur les destinées de la monarchie. Le Cardinal de Richelieu avait trente-huit ans; il était faible de constitution, souvent maladif; son teint était pâle, son front haut, ses cheveux noirs et pendants; ses sourcils fortement arqués relevaient ses yeux grands et vifs; son nez aquilin ressortait de son visage maigre et pâle; la bouche bien faite était ornée de deux moustaches et de cette barbe élégante qui amincissait l'ovale de la figure, pour nous servir de l'expression contemporaine; et sur ce chef, la barette rouge, puis la robe d'écarlate relevée du cordon de l'ordre; tout cela avait quelque chose de

froidement imposant dans la personne de Richelieu. Les traits étaient sévères; sa démarche noble quoique un peu saccadée; sa parole d'une merveilleuse lucidité, quoique sans onction et sans charme. Ce qu'il écrivait était net, hautement puisé, fermement reproduit. Il avait la conception prompte, l'esprit à ménagements quand il le fallait, résolu et décidé en toutes choses.—Capefigue, *Histoire de la Réforme.*

## LUXE DE RICHELIEU.

La vie était vraiment lugubre à Saint-Germain. Louis XIII s'enfonçait, l'âme ulcérée, dans la nuit et le néant, en face de l'astre resplendissant de son ministre. Depuis longtemps, Richelieu était comme un autre monarque. « Dès l'année 1629, dit Ranke, qui s'est beaucoup servi des relations des ambassadeurs étrangers, on nous représente la foule des solliciteurs et des gens empressés remplissant sa maison et les portes de ses appartemens; s'il passe dans sa litière, on le salue de loin avec respect; l'un s'agenouille, l'autre présente un placet, un troisième cherche à baiser son vêtement; chacun s'estime heureux s'il a pu obtenir de lui un regard. C'est que toutes les affaires sont déjà dans sa main; il s'était fait revêtir des plus hautes charges que peut exercer un sujet. . . . » Le temps et le succès le rendirent « encore plus puissant et surtout plus redoutable. Il vivait à Rueil dans une profonde re-

traite. Richelieu était peu abordable: il fallait, pour arriver à lui, que les ambassadeurs eussent quelque chose d'essentiel à lui communiquer; toutes les affaires d'état relevaient de lui; il en était le centre: le roi vint souvent de Saint-Germain assister au conseil. Si Richelieu se rendait lui-même chez le roi, il était environné d'une garde, qui était à lui et qu'il soldait lui-même: car dans la maison du roi il ne voulait pas avoir à craindre ses ennemis: un nombre de jeunes nobles des premières familles s'attachérent à lui et faisaient le service de sa personne. Il avait une écurie parfaitement tenue, une maison plus brillante, une table mieux servie que celle du roi. »

A Paris, il menait un train royal au milieu des trésors en tous genres du Palais-Cardinal, aujourd'hui le Palais-Royal. Ce n'était pas le Louvre, habitation du roi, qui symbolisait le luxe et les arts de la France aux yeux de la foule et des pays étrangers, c'était la fastueuse demeure appelée dans le language courant l'hôtel de Richelieu. Il s'y trouvait des cabinets de travail et des boudoirs, des salles de bal et des collections d'objets d'art, une chapelle et deux théâtres. La bibliothèque avait eu comme noyau la bibliothèque de La Rochelle, enlevée à la ville après le siège. La chapelle était l'une des principales curiosités de Paris; tous les objets servant au culte étaient en or massif et enrichis de gros diamans. « On remarquait, parmi ces précieux objets, deux chandeliers d'église entière-

ment en or, émaillés, enrichis de 2516 diamans. On comptait sur les burettes, pareillement d'or emaillé, 1262 diamans. La croix de 20 pouces, 9 lignes de hauteur, portait un Christ en or massif, dont la couronne et la draperie étaient garnies de diamans. Les *Heures* du Cardinal de Richelieu faisaient partie de sa chapelle. . . . La couverture, en maroquin, était entourée de lames d'or; sur une de ses faces, on voyait un médaillon en or émaillé, offrant la figure de ce cardinal, qui, à l'instar des empereurs, tenait en main le globe du monde. Quatre anges venaient des quatre coins poser des couronnes de fleurs tur sa tête. » Au-dessus, une inscription latine: Cadat.

La grande galerie du palais, détruite sous Louis XIV avait un plafond de Philippe de Champagne, représentant « les glorieux exploits du Cardinal. » Une autre galerie, dite « des hommes illustres, » renfermait les portraits en pied de vingt-cinq grands. Français, choisis par le cardinal. Au bas de chaque cadre, une rangée de tableautins représentaient les « principales actions » du personnage, ainsi que l'avait fait Giotto pour Saint François d'Assise ou Fra Angelico pour Saint Dominique. Richelieu s'était mis sans fausse honte parmi les vingt-cinq grands Français. L'entasseur de ces richesses et de ces monuments d'orgueil était arrivé au pouvoir avec 25,000 livres. Sur la fin de sa vie il « jouissait d'un budget personnel de trois millions de livres par an qui correspondent à dix-huit millions

de francs aujourd'hui;—la liste civile d'un grand souverain. »—Arvède Barine, « La Grande Mademoiselle. » *Revue des Deux Mondes,* 1899–1900.

## LA FRONDE.

Ce fut certainement Mazarin qui détacha du parti des princes le maréchal de Turenne, lequel devint tout à coup le général en chef de l'armée du roi. Condé en conçut tant de dépit, qu'il ne balança plus à lever l'étendard de la révolte dans son gouvernement de Guyenne, et il en ressentit plus d'une fois un terrible remords, comme l'indique son propre aveu, recueilli par Bossuet dans l'oraison funébre de ce grand capitaine: « J'étais entré en prison le plus innocent des hommes; j'en suis sorti le plus criminel! »

La Fronde se divisait alors en trois partis: celui de la vieille Fronde, représenté par le duc d'Orléans, le coadjuteur, le parlement et la bourgeoisie de Paris; celui de Monsieur le Prince, dans lequel le duc de Nemours et le duc de la Rochefoucauld s'étaient jetés comme des héros de roman; et celui de la cour, qui avait pour lui le duc de Bouillon et le maréchal de Turenne. La reine d'après le conseil de Mazarin, n'hésita pas à opposer le roi en personne au prince de Condé, le souverain au sujet rebelle. Le roi, en partant de Paris, avait enjoint formellement au cardinal de venir le rejoindre à l'armée; et le cardinal qui faisait faire des levées

d'hommes dans le pays de Liège et sur les bords du Rhin, se mit en campagne, pour obéir au roi, avec six mille soldats portant sa couleur, l'écharpe verte, qui annonçait que les troupes étaient à sa solde et sous ses ordres. Il s'avance, sans rencontrer d'obstacle de Sédan à Rethal, et pénètre en Champagne, où les maréchaux d'Hocquincourt et de la Ferté viennent prendre le commandement des renforts qu'il amène au roi. Le parlement de Paris, en apprenant que Mazarin est en France, renouvelle contre lui l'arrêt rendu en 1569 contre l'amiral Coligny, et défend, sous peine de mort, de lui livrer passage ou de lui donner asile. Les arrêts du parlement, qui avaient bien pu faire vendre à l'encan la bibliothèque de Mazarin que cherchèrent vainement à sauver quelques généreux amis de la science, sont impuissants cette fois à arrêter la marche du petit corps d'armée du cardinal, qui arrive enfin à Poitiers, auprès du roi et de la reine (30 janvier 1652).

La guerre civile eut pour théâtre les rives de la Loire, d'Angers à Orléans, d'Orléans à Bléneau, où Condé faillit enlever le roi lui-même avec toute la cour, et enfin d'Etampes à Paris, où la vieille Fronde populaire, sontenne par le parlement et dirigée par le duc de Beaufort et le coadjuteur, semblait n'avoir plus de liens avec la nouvelle Fronde, qui n'était qu'une lutte entre Condé et Turenne. Mazarin avait fait du coadjuteur un cardinal (février 1652), sans réussir à le faire rompre avec le parlement. Les intrigues et les négociations

continuaient, sans résultat, tandis que les armées de Turenne et de Condé manœuvraient l'une contre l'autre, avec une merveilleuse stratégie, sans en venir à une bataille décisive.

Cette bataille eut lieu pourtant, sous les murs de Paris, qui voulait se désintéresser des résultats d'une lutte exclusivement militaire, dans laquelle la cour seule pouvait former des vœux et des espérances. Le jeune roi assistait, avec Mazarin, des hauteurs de Charonne, à ce sanglant combat du faubourg Saint-Antoine (2 juillet 1652), où Condé, forcé de battre en retraite devant les forces supérieures de Turenne, allait se voir obligé de mettre bas les armes, si Mlle. de Montpensier, *la grande Mademoiselle,* n'avait obtenu de son père, le duc d'Orléans, un ordre écrit pour faire tirer le canon de la Bastille contre Turenne victorieux et pour ouvrir les portes de la ville à Condé, qui put s'y réfugier avec ses troupes en déroute.—Paul Lacroix dans « XVII$^e$ Siècle, Institutions, Usages et Costumes. »

## MAZARIN.

Il avait l'esprit grand, prévoyant, inventif, le sens simple et droit, le caractère plus souple que faible et moins ferme que persévérant; sa devise était: « Le temps et moi. » Il se conduisait, non d'après ses affections ou ses répugnances, mais d'après ses calculs. L'ambition l'avait mis au-des-

sus de l'amour-propre, et il était d'avis de laisser dire, pourvu qu'on le laissât faire; aussi était-il insensible aux injures et n'évitait-il que les échecs. Il jugeait les hommes avec une rare pénétration, mais il aidait son propre jugement du jugement que la vie avait déjà prononcé sur eux. Avant d'accorder sa confiance à quelqu'un il demandait: « Est-il heureux? » Ce n'était pas de sa part une aveugle soumission aux chances du sort: pour lui, être heureux signifiait avoir l'esprit qui prépare la fortune et le caractère qui la maîtrise. Il était incapable d'abattement, et il avait une constance inouïe, malgré ses variations apparentes. Un de ses plus spirituels antagonistes, La Rochefoucauld, a dit de lui « qu'il avait plus de hardiesse dans le cœur que dans l'esprit; au contraire du cardinal de Richelieu, qui avait l'esprit hardi et le cœur timide. » Si Richelieu, qui était sujet à des accès de découragement, était tombé du pouvoir, il n'y serait pas remonté; tandis que Mazarin, deux fois fugitif, ne se laissa jamais abattre, gouverna du lieu de son exil et vint mourir dans le souverain commandement et dans l'extrême grandeur.—Mignet, *Histoire de France.*

## ÉDUCATION ET JEUNESSE DE LOUIS XIV.

Louis XIV remporta sur lui-même une victoire forte et difficile en laissant le cardinal Mazarin maître absolu. La reconnaissance l'empêcha de secouer le joug qui commençait à lui peser. C'était

une anecdote très connue à la cour, qu'il avait dit après la mort du cardinal: « Je ne sais ce que j'aurais fait s'il avait vécu plus longtemps. »

Il s'occupa à lire des livres d'agrément dans ce loisir; il lisait surtout avec la connétable de Calonne qui avait beaucoup d'esprit. Il se plaisait aux vers et aux romans qui, en peignant la galanterie et la grandeur, flattaient en secret son caractère. Il lisait les tragédies de Corneille, et se formait le goût, qui n'est que la suite d'un sens droit et le sentiment prompt d'un esprit bien fait. La conversation de sa mère et des dames de sa cour ne contribua pas peu à lui faire goûter cette fleur d'esprit, et à le former à cette politesse singulière qui commençaient dès lors à caractériser la cour. Anne d'Autriche y avait apporté une certaine galanterie noble et fière qui tenait du génie espagnol de ce temps-là, et y avait joint les grâces, la douceur et une liberté décente, qui n'étaient qu'en France. Le roi fit plus de progrès dans cette école d'agréments, depuis dix-huit ans jusqu'à vingt ans, qu'il n'en avait fait dans les sciences sous son précepteur, l'abbé de Beaumont, depuis archevêque de Paris. On ne lui avait presque rien appris. Il eut été à désirer qu'au moins on l'eut instruit de l'histoire, et surtout de l'histoire moderne; mais ce qu'on en avait alors était trop mal écrit.

Celui qui présidait à l'éducation du roi, sous le premier maréchal de Villeroi, son gouverneur, était tel qu'il le fallait, savant et aimable; mais les

guerres civiles nuisirent à cette éducation; et le cardinal Mazarin souffrait volontiers qu'on donnât au roi peu de lumières, et cette ignorance où il le tenait, firent penser à toute la cour qu'il serait toujours gouverné comme Louis XIII, son père.

Il n'y eut qu'une occasion où ceux qui savent juger de loin prévirent ce qu'il devait être: ce fut lorsqu'en 1655, après l'extinction des guerres civiles, après sa première campagne et son sacre, le parlement voulut encore s'assembler au sujet de quelques édits. Le roi partit de Vincennes, en habit de chasse, suivi de toute sa cour, entra au parlement en grosses bottes, le fouet à la main, et prononça ces propres mots: « On sait les malheurs qu'ont produits vos assemblées; j'ordonne qu'on cesse celles qui sont commencées sur mes édits. Monsieur le premier président, je vous défends de souffrir des assemblées, et à pas un de vous de les demander. »

Sa taille déjà majestueuse, le ton et l'air de maître dont il parla, imposèrent plus que l'autorité de son rang, qu'on avait jusque là peu respecté. Mais ces prémices de sa grandeur semblèrent se perdre le moment d'après, et les fruits n'en parurent qu'après la mort du cardinal.

La cour, depuis le retour triomphant de Mazarin, s'occupait de jeu, de ballets, de la comédie, qui, à peine née en France n'était pas encore un art, et de la tragédie, qui était devenue un art sublime entre les mains de Corneille. Le cardinal, en

1646 et en 1654, fit représenter sur le théâtre du Palais-Royal et du Petit-Bourbon, des opéras italiens, exécutés par des voix qu'il fit venir d'Italie. Ce spectacle nouveau était né depuis peu à Florence, contrée alors favorisée de la fortune comme de la nature, et à laquelle on doit la reproduction de plusieurs arts anéantis pendant des siècles, et la création de quelques uns.

La danse, qui peut se compter parmi les arts, parce qu'elle est asservie à des règles et qu'elle donne de la grâce au corps, était un des plus grands amusements de la cour. Louis XIII n'avait dansé qu'une fois dans un ballet, en 1625; et ce ballet était d'un goût grossier, qui n'annonçait pas ce que les arts furent en France trente ans après. Louis XIV excellait dans les danses graves, qui convenaient à la majesté de sa figure, et qui ne blessaient pas celle de son rang. Les courses de bague qu'on faisait quelquefois, et où l'on étalait déjà une grande magnificence, faisaient paraître avec éclat son adresse à tous les exercices. Tout respirait les plaisirs et la magnificence qu'on connaissait alors. C'était peu de chose en comparaison de ce qu'on vit quand le roi régna par lui-même; mais c'était de quoi étonner après les horreurs d'une guerre civile et après la tristesse de la vie sombre et retirée de Louis XIII. Ce prince malade et chagrin n'avait été ni servi, ni logé, ni meublé en roi.

Il semblait que la nature prit plaisir alors à produire en France les plus grands hommes dans tous

les arts, et à rassembler à la cour ce qu'il y avait jamais eu de plus beau et de mieux fait en hommes et en femmes. Le roi l'emportait sur tous ses courtisans par la richesse de sa taille et par la beauté majestueuse de ses traits. Le son de sa voix, noble et touchant, gagnait les cœurs qu'intimidait sa présence. Il avait une démarche qui ne pouvait convenir qu'à lui et à son rang, et qui eût été ridicule en tout autre. L'embarras qu'il inspirait à ceux qui lui parlaient flattait en secret la complaisance avec laquelle il sentait sa supériorité. Ce vieil officier, qui se troublait, qui bégayait en lui demandant une grâce, et qui, ne pouvant achever son discours, lui dit: « Sire, je ne tremble pas ainsi devant vos ennemis, » n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandait.

Ce qui est nécessaire à tout homme en place, c'est de ne laisser sortir personne mécontent de sa présence, et de se rendre agréable à tous ceux qui l'approchent. On ne peut faire du bien a tout-moment, mais en peut toujours dire des choses qui plaisent. Louis XIV s'en était fait une heureuse habitude. Il était, surtout avec les femmes, d'une attention et d'une politesse qui augmentait encore celle de ses courtisans; et il ne perdit jamais l'occasion de dire aux hommes de ces choses qui flattent l'amour-propre en excitant l'émulation, et qui laissent un long souvenir. . . . Il était si éloigné de dire des choses désagréables, qui sont des traits mortels dans la bouche d'un prince, qu'il ne se

permettait pas même les plus innocentes et les plus douces railleries.

Un jour, la duchesse de Bourgogne, encore fort jeune, voyant à souper un officier qui était très laid, plaisanta beaucoup et très haut sur sa laideur. « Je le trouve, Madame, dit le roi encore plus haut, un des plus beaux hommes de mon royaume; car c'est un des plus braves. »—VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV.*

## FÊTES MAGNIFIQUES.

ON fit en 1662, un carrousel vis-à-vis les Tuileries, dans une vaste enceinte, qui en a retenu le nom de *place du Carrousel.* Il y eut cinq quadrilles. Louis XIV était à la tête des Romains; son frère, des Persans; le prince de Condé, des Turcs; le duc l'Enghein, son fils, des Indiens; le duc de Guise, des Américains.

La reine mère, la reine régnante, la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, oubliant alors ses malheurs, étaient sous un dais à ce spectacle. Le comte de Sault, fils du duc de Lesdiguières, remporta le prix, et le reçut des mains de la reine mère. Ces fêtes ranimèrent plus que jamais le goût des devises et des emblêmes que les tournois avaient autrefois mis à la mode, et qui avaient subsisté après eux.

Un antiquaire, nommé Douvrier, imagina dès lors pour Louis XIV l'emblême d'un soleil dardant ses rayons sur un globe, avec ces mots: *Nec pluri-*

*bus impar.* L'idée était un peu imitée d'une devise espagnole faite pour Philippe II (1527–1598), et plus convenable à ce roi qui possédait la plus belle partie du Nouveau Monde et tant d'États dans l'ancien, qu'à un jeune roi de France qui ne donnait encore que des espérances. Cette devise eut un succès prodigieux. Les armoiries du roi, les meubles de la couronne, les tapisseries, les sculptures en furent ornées. Le roi ne la porta jamais dans ses carrousels. On a reproché injustement à Louis XIV le faste de cette devise, comme s'il l'avait choisie lui-même; et elle a été peut-être plus justement critiquée pour le fond.

La fête de Versailles, en 1664, surpassa celle du carrousel par sa singularité, par sa magnificence, et les plaisirs de l'esprit qui, se mêlant à la splendeur de ces divertissements, y ajoutaient un goût et des grâces dont aucune fête n'avait encore été embellie.

(1664) Le 5 mai, le roi y vint avec la cour composée de six cents personnes, qui furent défrayées avec leur suite, aussi bien que tous ceux qui servirent aux apprêts de ces enchantements. Il ne manqua jamais à ces fêtes que des monuments construits exprès pour les donner, tels qu'en élevèrent les Grecs et les Romains; mais la promptitude avec laquelle on construisit des théâtres, des amphithéâtres, des portiques, ornés avec autant de magnificence que de goût, était une merveille qui ajoutait à l'illusion, et qui, diversifiée depuis en mille

manières, augmentait encore le charme de ces spectacles.

Il y eut d'abord une espèce de carrousel. Ceux qui devaient courir parurent le premier jour comme dans une revue; ils étaient précédés de hérauts d'armes, de pages, d'écuyers qui portaient leurs devises et leurs boucliers; et sur ces boucliers étaient écrits en lettres d'or des vers composés par Périgni et par Benserade. Ce dernier surtout avait un talent singulier pour ces pièces galantes, dans lesquelles il faisait toujours des allusions délicates et piquantes aux caractères des personnes, aux personnages de l'antiquités ou de la fable qu'on représentait, et aux passions qui animaient la cour. Le roi représentait Roger; tous les diamants de la couronne brillaient sur son habit et sur le cheval qu'il montait. Les reines et trois cents dames, sous des arcs de triomphe, voyaient cette entrée.

La cavalcade était suivie d'un char doré de dix-huit pieds de haut, de quinze de large, de vingt-quatre de long, représentant le char du Soleil. Les quatre Ages d'or, d'argent, d'airain et de fer, les Signes célestes, les Saisons, les Heures suivaient à pied ce char. Tout était caractérisé. Des bergers portaient les pièces de la barrière qu'on ajustait au son des trompettes, auxquelles succédaient par intervalle les musettes et les violons. Quelques personnages qui suivaient le char d'Apollon vinrent d'abord réciter aux reines des vers convenables au lieu, au temps, au roi et aux dames. Les courses

finies et la nuit venue, quatre mille gros flambeaux éclairèrent l'espace où se donnaient les fêtes. Des tables y furent servies par deux cents personnages qui représentaient les Saisons, les Faunes, les Sylvains, les Dryades, avec des pasteurs, des vendangeurs, des moissonneurs. Pan et Diane avançaient sur une montagne mouvante, et en descendaient pour faire poser sur les tables ce que les campagnes et les forêts produisent de plus délicieux. Derrière les tables, en demi-cercle s'éleva tout d'un coup un théâtre chargé de concertants Les arcades qui entouraient la table et le théâtre étaient ornés de cinq cents girandoles vertes et argent, qui portaient des bougies; et une balustrade dorée fermait cette vaste enceinte.

Ces fêtes si supérieures à celles qu'on invente dans les romans, durèrent sept jours. Le roi remporta quatre fois le prix des jeux, et laissa disputer ensuite aux autres chevaliers les prix qu'il avait gagnés, et qu'il leur abandonnait.

La comédie de la *Princesse d'Élide,* quoiqu'elle ne soit pas une des meilleures de Molière, fut un des plus agréables ornements de ces jeux, par une infinité d'allégories fines sur les mœurs du temps, et par des à-propos qui font l'agrément de ces fêtes, mais qui sont perdus pour la postérité. La farce du *Mariage forcé* fut aussi jouée à cette fête, ainsi que les trois premiers, actes du *Tartufe* qui n'était pas encore achevé.—VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV.*

# LOUIS XIV GOUVERNE PAR LUI-MÊME.

En 1661, Louis XIV avait vingt-trois ans, et il régnait depuis dix-huit ans, sans s'être fait connaître. Mazarin seul l'avait deviné. Il avait dit aux maréchaux de Villeroi et de Grammont: « Vous ne le connaissez pas; il se mettra en chemin un peu tard, mais il ira plus loin qu'un autre: il y a en lui l'étoffe de quoi faire quatre rois et un honnête homme. » Cependant personne ne pensait qu'un jeune prince, livré jusqu'alors aux amusements de son âge, osât gouverner par lui-même. Mais la correspondance de Mazarin atteste les constants efforts faits par le cardinal pour préparer son pupille à prendre la direction des affaires. Quand les ministres vinrent, après sa mort, demander au roi à qui ils s'adresseraient désormais: « A moi, » leur répondit-il. Le secrétaire d'État de la guerre, Michel le Tellier, courut tout effaré apprendre cette nouvelle à la reine-mère, qui lui rit au nez: « En bonne foi, Monsieur le Tellier, qu'en croyez-vous? » Cette résolution n'était pourtant que l'accomplissement de conseils vingt fois donnés, par Mazarin, et s'il y a lieu de s'étonner, ce n'est pas qu'il l'ait prise, mais qu'il l'ait tenue. Il accepta tous les soucis de la royauté; il fut lui-même, dit La Bruyère, son premier ministre et exigea des principaux fonctionnaires de l'État qu'ils correspondissent directement avec lui. Pendant trente

années, il travailla régulièrement huit heures par jour. Il a rappelé dans ses *Mémoires*, avec un légitime orgueil, l'effet produit par cette déclaration; et il recommenda à son fils, en quelques paroles vraiment éloquentes, de ne pas oublier « que c'est par le travait qu'on règne; qu'il y a de l'audace et de l'ingratitude à l'égard de Dieu, de l'injustice et de la tyrannie à l'égard des hommes, de vouloir l'un sans l'autre. »—VICTOR DURUY, *Histoire de France*.

## THÉORIE DE LA MONARCHIE ABSOLUE.

« CELUI qui a donné des rois aux hommes, écrit Louis XIV dans ses *Mémoires* pour l'instruction de son successeur, a voulu qu'on les respectât comme ses lieutenants, se réservant à lui seul d'examiner leur conduite; sa volonté est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement. »

Il n'y a pas de droit de la nation qui restreigne le droit du roi; car, dit encore Louis XIV: « le roi représente la nation tout entière, et chaque particulier ne représente qu'un individu envers le roi. Par conséquent, toute puissance, toute autorité résident dans la main du roi, et il ne peut y en avoir d'autres dans le royaume que celles qu'il y établit. . . . Le nation ne fait pas corps en France: elle réside tout entière dans la personne du roi. »

C'est la théorie qu'on a résumée dans le mot prêté à Louis XIV: « L'État, c'est moi. » Bossuet, dans

sa *Politique tirée de l'Écriture sainte,* investit les rois de France, de l'autorité absolue et divine que l'onction conférait aux despote de la Judée: « . . . Le prince ne doit rendre compte à personne de ce qu'il ordonne. . . . Personne ne peut lui dire: *Pourquoi faites-vous ceci?* . . . O rois, vous êtes des dieux, c'est-à-dire: vous avez dans votre autorité, vous portez sur votre front un caractère divin. . . . » Ce sont ces principes que Louis XIV et ses successeurs mirent en pratique pendant un siècle et demi. Louis XV au lit de mort voulait bien se repentir d'avoir donné du scandale à ses sujets, mais mourant, il tenait encore à dire ceci: « Quoique le roi ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu seul. » Louis XVI répondait aux observations du duc d'Orléans: « C'est légal parce que je le veux.»

Aussi cette royauté n'admet-elle aucune limite aucun contrôle. Elle ne ressemble ni aux royautés de notre temps, qui presque toutes partagent le pouvoir avec des assemblées nationales et qui reconnaissent aux sujets des libertés publiques; ni à la royauté anglaise, qui, déja à cette époque, était contrôlée par les deux chambres du Parlement et qui respectait les *libertés britanniques;* ni même à la royauté française d'autrefois, qui convoquait des Etats généraux, maintenait certains droits des individus et certains privilèges des corporations et qui, au dire de Machievel, était « soumise à l'empire des lois.»

Non seulement le roi a la pleine puissance publique, mais il est propriétaire de la France. D'après la théorie de certains légistes, comme l'intendant Basville, les bornes du domaine royal se confondent exactement avec les limites du royaume.

Louis XIV, en 1710, quand le contrôleur général Desmarets lui proposa d'établir sur tous les revenus l'impôt du dixième, éprouva quelque scupule à prendre, par des levées arbitraires, l'argent de ses sujets. Son confesseur Le Tellier et les docteurs de la Sorbonne rassurèrent sa conscience. « Il ne douta plus, dit Saint-Simon, que tous les biens de ses sujects ne fussent siens, et que ce qu'il leur en laissait ne fût de pure grâce. « Aussi lisons-nous dans les *Mémoires* de Louis XIV cette maxime: « Les rois sont seigneurs absolus et ont naturellement la disposition pleine et entière de tous les biens qui sont possédés aussi bien par les gens d'Église que par les séculiers. » Les finances publiques sont deveues les finances du roi: le roi est un noble propriétaire qui a pour revenu le budget de l'État et les cinq cents millions que produit l'impôt.—Alfred Rambaud, *Histoire de la Civilisation Française.*

## LA COUR ET VERSAILLES.

Le séjour de Paris rappelait à la royauté qu'elle n'avait pas toujours été si absolue. Pour cette monarchie nouvelle, il fallait un cadre nouveau. Alors Louis XIV, dans un désert, en transplantant

des forêts entières, en amenant l'eau de la Seine par un immense aqueduc, alimenté par la prodigieuse *machine de Marly,* bâtit Versailles. Versailles où le roi est installé avec sa cour, son gouvernement, ses ministres, où les ambassadeurs des puissances européennes viennent lui rendre hommage . . . devient ainsi la vraie capitale de la France. Plus d'un siècle va se passer là: le gouvernement royal sera pour l'Europe *le cabinet de Versailles.*

Dans cette ville singulière, autour du château du roi, on ne voyait que des dépendances du château, écuries, casernes, logis des serviteurs, hôtels des courtisans.

La maison du roi.—A Versailles, toute une armée, 10,000 hommes de cavalerie et d'infanterie, l'élite des troupes de France, forment sa garde ou sa *maison militaire;* 4000 serviteurs de tout rang s'empressaient autour de sa personne et formaient sa *maison civile;* 5000 chevaux peuplaient ses écuries; à plusieurs lieues à la ronde, le pays était comme son parc ou son terrain de chasse.

L'étiquette détermine les rangs, les droits, *l'ordre des préséances.* En présence du roi, dans les occasions solennelles, tout le monde reste debout, sauf les princes et princesses du sang qui ont droit à des fauteuils, et les duchesses qui ont ont droit à un *tabouret* ou pliant, l'ambition suprême et l'envie de toutes les femmes titrées.

Le service du roi n'était pas un service ordinaire,

c'était un culte. Son lever et son coucher étaient des cérémonies presque religieuses. . . .

Le roi, en tous ses actes, dans sa chambre à coucher, dans sa salle à manger, où il n'admet personne que la reine à s'asseoir auprès de lui, est en spectacle, et il se prête à cette curiosité. Voyez-le à Marly, où il se croit en villégiature: ce palais est formé d'un pavillon central et de douze pavillons rangés à droite et à gauche. . . . Chaque matin, Louis XIV visitait les douzes pavillons, « dont les hôtes sortaient à sa rencontre, lui rendaient leurs hommages et grossissaient successivement son cortège. » C'est majestueusement aussi qu'il s'amusait: Louis XIV, au témoignage de Mlle. de Scudéri, « conservait en jouant au billard l'air d'un maître du monde. »

Louis XIV fit à sa noblesse une obligation de séjourner à la cour. Chaque jour, à son lever, à son coucher, raconte le duc de Saint-Simon, « il voyait et remarquait tout le monde; aucun ne lui échappait, jusqu'à ceux qui n'espéraient pas même être vus. » Il observait les absences du moindre courtisan et lui en savait mauvais gré. « Je ne le connais pas, » répondait-il désormais aux sollicitations de ses amis. Ou encore: « C'est un homme que je ne vois jamais. »

Au reste, il n'avait pas besoin d'user de tant de rigueur. Les nobles désertaient en masse leurs magnifiques châteaux de province, leurs somptueux hôtels de Paris. Leur suprême ambition était d'ob-

tenir un appartement à Versailles, c'est-à-dire, une chambre étroite, incommode, servant parfois de passage. Là ils se composaient sur lui, portant ses modes, répétant ses mots, tous jeunes quand il fut jeune, tous vieux et étroitement dévots quand il vieillit, fachés de n'être pas malades quand il l'était. La plus cruelle disgrâce qui pût les frapper était qu'on les invitât à retourner pour quelques semaines dans leurs terres.

Dans les fêtes royales, par une oisiveté funeste, par le jeu qui prend des proportions insensées, toute cette noblesse se ruine: elle aliène, elle hypothèque ses fermes, ses moulins, ses prairies. Par là, elle est plus complètement encore à la discrétion du monarque: le roi paie les dettes des grands seigneurs, leur donne sur sa cassette de l'argent pour le jeu, leur accorde des sénicures bien payées, de grosses pensions, des régiments ou des évêchés pour leurs fils cadets, des abbayes pour leurs filles. Ils sont non seulement les commensaux, mais les parasites de la royauté. . . . Ce n'est pas seulement pour contempler les traits du roi qu'ils passent quarante ans à la cour sans même oser découcher, qu'ils se tiennent des journées entières debout dans l'antichambre. « Vous n'avez que trois choses à faire, répétait l'un d'eux à un débutant: dites du bien de tout le monde, demandez tout ce qui viendra à vaquer, et asseyez-vous quand vous pourrez. »

Les femmes à la cour ont les mêmes devoirs à

remplir que les hommes: s'habiller, se parer, être à la messe du roi, le matin; à la chasse du roi, dans la journée; au jeu du roi, dans la soirée, et le reste du temps dans l'antichambre ou dans les salons de la reine, des princesses, des dames en crédit.—ALFRED RAMBAUD, *Histoire de la Civilisation Française.*

## LA REINE MARIE-THÉRÈSE.

TROUVER au milieu de types agités par l'orgueil, l'ambition et l'amour du plaisir, une figure d'une douceur accomplie, un caractère vraiment chrétien, une âme pure, candide, angélique, c'est pour l'observateur une satisfaction véritable, je dirai presque un repos. On contemple avec recueillement la simplicité sous le diadême, l'humilité sur le trône, les qualités et les vertus d'une religieuse dans le cœur d'une reine, une vie courte, mais bien remplie, un rôle en apparence effacé, mais en réalité plus sérieux, et surtout plus noble, plus respectable que celui de beaucoup de femmes célèbres, de grandes souffrances morales chrétiennement et courageusement supportées, enfin un type irréprochable de piété et de bouté, de tendresse coujugale et d'amour maternel. Telle fut Marie-Thérèse d'Autriche, la sainte compagne de Louis XIV. Marie-Thérèse, née, comme Louis XIV, en 1638, avait, à peu de jours près, le même âge que lui. Son père était Philippe IV, roi d'Espagne, et sa mère, Isabelle de

France, fille de Henri IV et de Marie de Médicis. Elle était donc cousine germaine de Louis XIV. Les sentiments chrétiens de cette princesse . . . ne l'empêchaient pas d'avoir conscience de l'illustration de sa famille. Une religieuse, qui l'aidait à faire son examen de conscience pour une confession générale, lui demanda un jour si, avant son mariage, elle n'avait jamais cherché à plaire, ni désiré d'être aimée. « Non, répondit la reine. Pouvais-je aimer quelqu'un en Espagne? Il n'y avait point de rois à la cour de mon père. »

Au point de vue physique, Marie-Thérèse n'avait rien de remarquable. Sa physionomie plus allemande qu'espagnole, son teint d'un blanc mat, ses cheveux très blonds, ses grands yeux d'un bleu pâle, ses lèvres rouges et pendants, ses traits sans finesse, sa petite taille ne la rendaient ni belle, ni laide. Elle n'avait pourtant pas manqué, au moment de son mariage, d'adulations hyperboliques et de portraits enthousiastes.

Mais cette reine, dont tant de princes avaient ambitionné la main, et dont le mariage avait eu tant de retentissement et tant d'importance politique, fit le silence autour d'elle dès qu'elle fut installée au Louvre et à Saint-Germain. La timidité de son caractère, son horreur instinctive des médisances et des calomnies si fréquentes dans les cours, son éloignement de toute intrigue, son admiration passionnée pour le roi, qu'elle croyait beaucoup trop supérieur à elle pour oser lui donner un conseil

politique, tout contribuait à la rendre étrangère aux secrets du gouvernement. Cependant, quand Louis XIV faisait la guerre sur le territoire étranger, il la décorait du titre de régente. Malgré ces fonctions plus nominales que réelles, Marie-Thérèse s'occupait peu des affaires de l'État, et les ministres continuaient, en fait, sinon en droit, à ne relever que du souverain. C'était à la reine que Louis XIV adressait les bulletins de victoire dans les circonstances solennelles. Ce fut elle qui reçut la relation officielle du passage du Rhin. Quand son époux faisait campagne, on disait: Le roi combat, la reine prie.

Marie-Thérèse n'avait pas une intelligence supérieure. Mais elle unissait à beaucoup de tact et de bon sens un grand sentiment de dignité. Elle disait à Bossuet, chargé de l'éducation du dauphin: « Ne souffrez rien, monsieur, dans la conduite de mon fils, qui puisse blesser la sainteté de la religion qu'il professe, et la majesté du trône auquel il est destiné. » Ses convictions sur l'origine et le caractère du pouvoir royal étaient absolument semblables à celles de son époux.

Louis XIV qui se sentait coupable à l'égard de cette reine, si digne d'affection et de respect, essayait de racheter ses torts par la déférence qu'il lui témoignait. Il la traitait avec douceur et courtoisie, soit en public, soit en particulier. « Elle avait une telle affection pour le roi, qu'elle cherchait à lire dans ses yeux tout ce qui pouvait lui faire

plaisir; pourvu qu'il la regardât avec amitié, elle était heureuse toute la journée. »[1]

Les appartements de Marie-Thérèse à Versailles, composés de cinq grandes pièces, et aboutissant d'une part, à l'escalier de marbre, de l'autre à la galerie des Glaces, étaient ornés de meubles magnifiques. Elle occupait la chambre d'où l'on aperçoit l'Orangerie, la pièce d'eau des Suisses et les côteaux de Satory. Elle aimait à quitter ce splendide séjour pour aller prier dans des couvents ou visiter des hôpitaux. On la voyait servir les malades de ses mains royales, leur porter leur nourriture comme une simple infirmière, et, lorsque les médecins lui faisaient, dans l'intérêt de sa santé, des observations, elle répondait qu'elle ne pouvait mieux l'employer qu'en servant Jésus-Christ dans la personne des pauvres.

Malgré le retour de tendresse que lui manifestait le roi, elle continuait à vivre modestement et humblement, s'occupant de son foyer domestique, et non des affaires de l'État. La *Gazette officielle* ne faisait mention de cette bonne reine que pour annoncer qu'elle avait rempli à sa paroisse ses devoirs de dévotion, et qu'elle était allée passer la journée aux Carmélites de la rue du Buloi.—IMBERT DE SAINT-AMAND, *La cour de Louis XIV.*

[1] Lettres de la princesse Palatine.

# LE MARIAGE DE MADAME DE MAINTENON.

« J'ai fait une étonnante fortune, mais ce n'est pas mon ouvrage. Je suis où vous me voyez sans l'avoir désiré, sans l'avoir espéré, sans l'avoir prévu. Je ne le dis qu'à vous, car le monde ne le croirait pas. »

Ainsi s'exprimait Mme. de Maintenon dans un de ses entretiens avec les demoiselles de Saint-Cyr, et nous pensons que cette appréciation est exacte.

Les fictions de romans ne sont pas si prodigieuses que les réalités de l'histoire, et quand Mme. de Maintenon, âgée de cinquante ans, vit un roi de quarante-sept, et quel roi! venir lui offrir d'être son époux, elle dut se croire le jouet d'un rêve. On serait tenté de s'imaginer qu'elle ne fut la compagne que d'un souverain vieilli, ayant déjà perdu la plus grande partie de son prestige. Mais c'est absolument le contraire.

L'année où Louis XIV épousa la veuve de Scarron (1686) fut l'apogée, le zénith de l'astre royal. Jamais le soleil du grand roi n'avait été plus imposant, jamais sa fière devise: *Nec pluribus impar*, n'avait été plus éblouissante. C'était l'année où, en face de ses ennemis immobiles, il agrandissait et fortifiait les frontières du royaume, conquérait Strasbourg, bombardait Gênes et Alger, achevait les constructions fastueuses de son splendide Versailles, était la terreur de l'Europe et l'idole de la France.

Et cependant Louis XIV était épris de Mme. de Maintenon, tandis que Mme. de Maintenon n'était pas éprise de Louis XIV! Elle avait pour lui de la vénération, de la gratitude, du dévouement, mais pas d'amour.

« En s'attachant à Mme. de Maintenon, dit Lamartine, il croyait s'attacher à la vertu. Les charmes de la confiance, de la piété, l'entretien d'un esprit aussi fin que juste, l'orgueil d'élever jusqu'à soi ce qu'on aime, enfin, il faut le dire à l'honneur du roi, la sûreté des conseils qu'il trouvait dans cette femme supérieure, tous ces orgueils et toutes ces tendresses avaient accru jusqu'à une absolue domination l'empire féminin et viril à la fois de Mme. de Maintenon.

Le mariage fut mystérieusement célébré, dans un oratoire particulier de Versailles, par l'archevêque de Paris, en présence du père de la Chaise, qui dit la messe, de Bontemps, premier valet de chambre du roi, et de M. de Montchevreuil, l'un des meilleurs amis de Mme. de Maintenon. Saint-Simon en parle avec horreur, comme de « l'humiliation la plus profonde, la plus publique, la plus durable, la plus inouïe, etc. » Tel n'était point l'avis d'Arnauld.

« Je ne sais pas, écrivait-il, ce qu'on peut reprendre dans ce mariage, contracté selon les règles de l'Église. Il n'est humiliant qu'aux yeux des faibles, qui regardent comme une faiblesse du roi de s'être pu résoudre à épouser une femme plus âgée que lui

et si fort au-dessous de son rang. Ce mariage le lie d'affection avec une personne dont il estime l'esprit et la vertu, et dans l'entretien de laquelle il trouve des plaisirs innocents qui le délassent de ses grandes occupations. »

Mme. de Maintenon semblait au comble de ses vœux. Mais elle était trop intelligente, elle avait jeté sur les problêmes de la destinée humaine un regard trop scrutateur et trop inquiet pour ne pas être saisie de tristesse. C'est elle qui écrivait: « Avant d'être à la cour, je pouvais me rendre témoignage que je n'avais jamais connu l'ennui; mais j'en ai bien tâté depuis, et je crois que je ne pourrais y résister si je ne pensais que c'est là où Dieu me veut. Il n'y a de vrai bonheur qu'à servir Dieu. »

Cette mélancolie dont l'expression revient sans cesse dans les lettres de Mme. de Maintenon, comme un plaintif et monotone refrain, frappe d'autant plus qu'elle est un profond enseignement.

Fénelon lui écrivait le 4 octobre 1689: « Dieu exerce souvent les autres par des croix qui paraissent croix. Pour vous, il veut vous crucifier par des prospérités apparentes, et vous montrer à fond le néant du monde par la misère attachée à tout ce que le monde lui-même a de plus éblouissant. »

Arrivée au faîte des grandeurs, Mme. de Maintenon éprouvait cette inquiétude, cette fatigue, qui est presque toujours la compagne de l'ambition satisfaite. Elle était tentée de dire avec La Bru-

yère: « Les deux tiers de ma vie sont écoulés, pourquoi tant m'inquiéter sur ce qui reste? La plus brillante fortune ne mérite point le tourment que je me donne. Trente années détruiront ces colosses de puissance qu'on ne voyait qu'à force de lever la tête; nous disparaîtrons, moi qui suis si peu de chose, et ceux que je contemplais si avidement, et de qui j'espérais toute ma grandeur; le meilleur des biens, s'il y a des biens, c'est le repos, la retraite, et un endroit qui soit son domaine. »—Imbert de Saint-Amand, *La cour de Louis XIV*.

## L'APPARTEMENT ET LA VIE DE MME. DE MAINTENON.

L'appartement de Mme. de Maintenon, de plain-pied avec celui de Louis XIV, se composait de quatre pièces, dont deux antichambres qui ne forment aujourd'hui qu'une pièce. Après ces deux étroites antichambres, était sa chambre à coucher, grande pièce éclairée par trois fenêtres. Entre la porte par où l'on y entrait, et la cheminée, étaient dit Saint-Simon:

« Le fauteuil du roi adossé à la muraille, une table devant lui et un pliant autour pour le ministre qui travaillait. De l'autre côté de la cheminée, une niche de damas rouge et un fauteuil où se tenait Mme. de Maintenon, avec une petite table devant elle. Plus loin, son lit dans un enfonce-

ment. Vis-à-vis les pieds du lit, une porte et cinq marches.

« En somme, cet appartement n'avait rien de splendide. Au reste, les princesses, les princes, le roi lui-même n'étaient pas plus commodément logés. Tout avait été sacrifié au faste, à l'éclat à la représentation dans ce magnifique château; Louis XIV était perpétuellement en scène et y tenait sans interruption son rôle de roi, mais au milieu de toutes ces peintures, ces dorures, ces marbres, ces splendeurs, on n'avait pas une seule des aisances de nos jours; on gelait dans ces immenses pièces, dans ces grandes galeries, dans ces chambres ouvertes de toutes parts. »

Maintenant que nous connaissons l'appartement de la compagne de Louis XIV, jetons un coup d'œil sur l'existence qu'elle y menait. Elle se levait ordinairement entre six et sept heures, et allait aussitôt à la messe, où elle communiait trois ou quatre fois par semaine. La journée se passait en bonnes œuvres, en écritures, en visites à Saint-Cyr. Le roi venait régulièrement chez elle tous les jours vers cinq ou six heures du soir, et il y restait jusqu'à dix, heure où il allait souper, ordinairement au grand couvert, avec la famille royale, dans la pièce qu'on appelait l'antichambre du roi.

Le souper fini, Louis XIV rentre dans sa chambre où il reçoit sa famille intime, son frère, ses enfants, avec leurs maris ou leurs femmes. Il cause jusqu'au coucher, qui a lieu au plus tard vers

minuit ou une heure. Les plus grands seigneurs ambitionnent l'honneur de porter alors le bougeoir, pendant que le souverain se déshabille. C'est, comme le remarque Saint-Simon, une distinction, une faveur qui se compte, tant Louis XIV a l'art de donner l'être à des riens.—IMBERT DE SAINT-AMAND, *La cour de Louis XIV*.

## MME. DE MAINTENON À SAINT-CYR.

« VIVE Saint-Cyr! s'écrie Mme. de Maintenon, vive Saint-Cyr! Malgré ses défauts, on y est mieux qu'en aucun lieu du monde. . . . Quand il s'agit de Saint-Cyr, c'est toujours fête pour moi. »

En pénétrant dans son cher asile, elle est apaisée, consolée.

« Lorsque je vois, dit-elle, fermer la porte sur moi, en entrant dans cette solitude d'où je ne sors jamais qu' avec peine, je me sens pleine de joie. »

Cette préférence de Mme. de Maintenon pour Saint-Cyr, qui est son œuvre, sa création, le symbole même de sa pensée, se comprend d'ailleurs facilement. C'est là en effet que se manifeste son caractère, avec son goût de domination, sa haute intelligence, son talent de plume et de parole, son esprit de gouvernement. Il faut bien le dire, ce n'est pas la religion seule qui lui fait préférer le couvent au palais. A Versailles, elle est contrainte, elle est gênée, elle obéit; les rayons du soleil royal,

bien que pâlissant, ont encore un prestige et un éclat qui l'intimident. A Saint-Cyr, elle est libre, elle commande, elle gouverne. César disait qu'il aurait mieux aimé, être le premier dans un village que le second à Rome. Mme. de Maintenon trouve plus de plaisir à être la supérieure de religieuses que la compagne d'un roi. A Versailles elle regrette peut-être la couronne et le manteau d'hermine qui lui manquent. A Saint-Cyr, elle n'en a pas besoin, car là, sa royauté ne soulève point de contestation. Ses moindres paroles sont recueillies comme des oracles. Ses lettres, lues avec une respectueuse émotion, en présence de toute la communauté, y sont l'objet d'une admiration unanime. Les religieuses ou les élèves à qui elles sont adressées, s'en vantent comme de titres de gloire. Mme. de Maintenon est presque la reine de France. Elle est tout à fait la reine de Saint-Cyr.

Inaugurée le 2 août 1686, la maison d'éducation de Saint-Cyr contenait deux cent cinquante demoiselles nobles et sans fortune. Pendant trente années, cet établissement religieux fut l'occupation principale de Mme. de Maintenon. Elle s'y rendait an moins de deux jours l'un, arrivant souvent à six heures du matin, allant de classe en classe, peignant et habillant les petites filles, édifiant et instruisant les grandes, préférant son rôle d'institutrice à tous les amusements et à toutes les splendeurs de Versailles. Rien de Saint-Cyr ne lui paraissait importun ou désagréable.

Les dames de Saint-Louis (c'est ainsi qu'on appelait les religieuses de Saint-Cyr) avaient, dans le milieu de la journée, une heure de récréation qu'elles passaient ordinairement autour d'une grande table, à converser librement et à travailler à l'aiguille. Mme. de Maintenon aimait à venir à ces récréations; elle y apportait son ouvrage et s'y livrait à ces entretiens, à la fois si spirituels et si édifiants, dont la communauté appréciait tant le charme instructif. . . .

Cette femme blasée, désabusée des vanités de la terre, voudrait inspirer à autrui son dégoût des grandeurs humaines. Elle dit aux demoiselles de Saint-Cyr, avec l'accent de la conviction: Les princes et les princesses ne sont ordinairement contents nulle part, et s'ennuient de tout; à force de chercher des plaisirs, ils n'en peuvent trouver; ils vont de palais en palais, à Meudon, à Marly, à Rambouillet, à Fontainebleau, dans le dessein de se divertir; mais s'y ennuient parce que l'on s'accoutume à tout, et qu'à la longue les plus belles choses ne font plus plaisir et deviennent indifférentes. De plus, ce ne sont point ces choses là qui nous peuvent rendre heureux; notre bonheur ne peut venir que du dedans. »

« Que ne puis-je, s'écrie-t-elle ailleurs, faire voir le fond de mon cœur, à toutes les religieuses, afin qu'elles sentent tout le prix de leur vocation! Que ne donnerais-je point pour qu'elles vissent d'aussi près que je le vois de quels plaisirs nons cherchons à abréger le songe de la vie! »

En récapitulant l'ensemble de sa destinée, cette femme d'élite, à l'esprit si observateur, si judicieux et si pratique, en arrive à des conclusions qui sont toutes pour la vertu, pour la religion, pour Dieu, et le saint asile où elle a marqué d'avance l'emplacement de son cercueil ne lui inspire que des pensées fortes et des réflexions salutaires.—IMBERT DE SAINT-AMAND, *La cour de Louis XIV.*

## REVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES (1685).

IL y avait deux ans que Colbert était mort, quand Louis XIV commit la plus grande faute de son règne, la révocation de l'Édit de Nantes. Les protestants n'avaient pas remué durant les troubles de la Fronde. « Le petit troupeau broute de mauvaises herbes, disait Mazarin, mais il ne s'écarte pas; » et il avait en 1652, fait renouveler solennellement par Louis XIV l'engagement de ne pas attenter à leur liberté de conscience. . . . Le roi les haïssait comme hérétiques et comme suspects d'aimer peu le pouvoir absolu. L'unité religieuse lui semblait aussi nécessaire que l'unité politique. « Dès 1661, dit-il dans ses Mémoires, je formai le plan de toute ma conduite envers mes sujets de la religion prétendue réformée. Je crus que le meilleur moyen pour les réduire peu à peu était, en premier lieu, de ne les presser par aucune rigueur nouvelle, de faire observer ce qu'ils avaient obtenu

de mes prédécesseurs, mais de ne leur rien accorder au delà, et d'en renfermer même l'exécution dans les plus étroites bornes que la justice et la bienfaisance le pouvaient permettre. Quant aux grâces qui dépendaient de moi seul, je résolus de ne leur en faire aucune, pour les obliger par là à considérer de temps en temps, d'eux-mêmes et sans violence, si c'était avec quelque bonne raison qu'ils se privaient volontairement des avantages qui pouvaient leur être communs avec mes autres sujets. » Il fut longtemps fidèle à cette politique peu généreuse mais exempte de violence. Colbert faisait mieux, il protégeait les protestants, comme des sujets utiles et industrieux. Il en employa un grand nombre dans les arts, dans les manufactures, dans la marine.

Après le traité de Nimègue (1679), les diverses influences qui se disputèrent Louis XIV vieillissant firent entrer le gouvernement dans la voie des rigueurs.[1] . . . On enleva aux protestants les garanties que l'édit de Nantes leur assurait, et les libertés que Richelieu et Mazarin leur avaient laissées; en leur interdisant, successivement, d'être avocats, procureurs, notaires, experts, imprimeurs, libraires, médecins, chirurgiens, même apothicaires, ce qui les obligea, chassés qu'ils étaient des fonc-

[1] Mme. de Maintenon écrivait en 1861 : "Le roi commence à penser sérieusement à son salut et à celui de ses sujets ; si Dieu nous le conserve, il n'y aura plus qu'une religion dans son royaume."

tions publiques et des professions libérales, de se jeter dans le commerce et l'industrie, qui furent presque tout entiers dans leurs mains. On défendit aux catholiques, sous peine des galères à vie, d'embrasser le calvinisme, et on permit aux enfants des réformés de renoncer à leur religion, dès l'âge de sept ans, « âge auquel, disait l'édit, ils sont capables de raison et de choix dans une matière aussi importante que celle de leur salut. » A l'appui de cette déclaration, beaucoup d'enfants furent arrachés à leurs familles: c'est pour les jeunes filles nobles, ainsi converties, que le couvent de Saint-Cyr fut fondé par Mme. de Maintenon. On multiplia les missions dans les provinces; on acheta les consciences à prix d'argent. Pellisson, ancien protestant eut la direction d'une caisse spéciale pour payer ces abjurations. « M. Pellisson fait des prodiges, écrivait Mme. de Maintenon (13 nov. 1683). M. Bossuet est plus savant, mais lui est plus persuasif. On n'aurait jamais osé espérer que toutes ces conversions fussent si aisées. » Louvois recourut à des moyens plus persuasifs encore. Il « imagina d'y mêler du militaire; » il logea des gens de guerre chez les calvinistes. Ces *missionnaires bottés* commirent les plus grands excès. Comme les dragons se distinguèrent par leurs violences, on appela ces exécutions les *dragonnades*.

Le dernier coup fut porté: le 22 octobre 1685, un édit révoqua celui de Nantes. Il supprimait tous les privilèges accordés par Henri IV et Louis XIII;

interdisait aux protestants l'exercice public de leur culte, excepté en Alsace; ordonnait aux ministres de quitter le royaume dans les quinze jours, et défendait aux autres de les suivre, sous peine de galère et de la confiscation de leurs biens. On arriva à des conséquences monstrueuses: les réformés n'eurent plus *d'état civil;* leurs mariages, si, à l'aide d'une fraude ou d'un mensonge, ils ne les avaient pas fait consacrer par l'Église catholique, furent regardés comme nuls. . . . Les biens de quiconque était constaté hérétique furent confisqués. Une partie était assurée au dénonciateur. Les protestants ne souffrirent pas seulement dans leurs biens et dans leur conscience; un grand nombre de ministres furent envoyés au supplice, et, pour que l'assistance ne put entendre leurs dernières exhortations, des tambours, placés au pied, de l'échafaud, étouffaient le bruit de leurs paroles. Étrange rapprochement avec l'agonie du petit-fils de Louis XIV.

Deux cent cinquante ou trois cent mille réformés passèrent la frontière, dans les dernières années du dix-septième siècle, malgré la police de Louis XIV, et portèrent à l'étranger nos arts, les secrets de nos manufactures et la haine du roi. Des régiments entiers de calvinistes furent formés en Hollande, en Angleterre, en Allemagne; ceux qui restèrent dans le royaume n'attendirent que l'occasion de briser le joug inique qui pesait sur eux, fut-ce au prix d'une guerre civile. Le maréchal

de Schomberg s'expatria, Huyghens, Papin, des peintres des sculpteurs, furent expulsés de l'Académie et de la France. Duquesne, chargé de tant de gloire et de quatre-vingts ans, fut pressé par Louis XIV d'abjurer: « J'ai rendu pendant soixante ans à César, dit l'héroïque vieillard, ce que je devais à César; permettez que je rende à Dieu ce que je dois à Dieu. » Il lui fut permis de mourir en France. Nombre de savants, nés le siècle suivant à l'étranger, descendaient des proscrits de Louis XIV.— Victor Duruy, *Histoire de France.*

## TABLEAU DES DRAGONNADES.

D'abord les troupes se saisissaient des avenues et des portes des villes; ils mettaient des gardes par tous les chemins et souvent ils entraient dans les lieux l'épée à la main, criant: *Tue, tue,* on *Catholiques.* On les logeaient chez ceux de la religion pour y vivre à discrétion, avec défense à toutes personnes de sortir hors de leurs maisons, ni de mettre à couvert aucuns de leurs meubles ou de leurs effets, sous de grosses peines, et aux catholiques de les recevoir, ni de leur prêter la main en quelque sorte que ce fût. Les premiers jours se passaient à dissiper tout ce que leurs hôtes avaient de provisions, et à leur arracher tout ce qu'ils pouvaient avoir d'argent, de bagues, de joyaux de femmes et en général tout ce qui était de quelque

prix. Après cela, ils mettaient les familles au pillage et ils appelaient, non seulement les catholiques des lieux, mais encore tous ceux des villes et des bourgs circonvoisins pour acheter d'eux les meubles, hardes et autres choses dont ils pouvaient faire quelque somme. Ensuite ils s'attachaient aux personnes et il n'y a méchancetés ni horreur qu'ils ne missent en pratique pour les forcer à changer de religion.

Parmi mille hurlements et blasphèmes, ils pendaient les gens, hommes et femmes, par les cheveux ou par les pieds aux planchers des chambres ou aux crochets des cheminées, et ils les faisaient fumer avec des bottes de foin mouillé, jusqu'à ce qu'ils n'en pussent plus, et lorsqu'ils les avaient dépendus, s'ils ne voulaient pas changer, ils les rependaient incontinent. . . .

Ils les jetaient dans de grands feux qu'ils avaient allumés exprès et ne les en retiraient que quand ils étaient à moitié rôtis. Ils les attachaient sous les bras avec des cordes et les plongeaient et replongeaient dans des puits dont ils ne les ôtaient qu' après avoir promis de changer de religion. . . . Ils les battaient à coups de bâton, et, tout meurtris et rompus, ils les traînaient aux Églises où leur simple présence forcée était comptée pour une abjuration.

C'est au lendemain de ces scènes monstrueuses que l'assemblée générale du clergé félicitait Louis XIV d'avoir ramené les égarés par des chemins con-

verts de fleurs. Tel qu'on le trouve dans: « *Les Plaintes des Protestants de France,* » par Claude.

## MEMOIRES DU DUC DE SAINT-SIMON.

(Tome XII, 105-110.)

Le roi était devenu dévôt, et dévôt dans la dernière ignorance. A la dévotion se joignit le politique. On voulut lui plaire par les endroits qui le touchaient le plus sensiblement, la dévotion et l'autorité. . . .

. . . On toucha un dévôt de la douceur de faire aux dépens d'autrui une pénitence facile, qu'on lui persuada sûre pour l'autre monde. On saisit l'orgueil d'un roi en lui montrant une action qui passait le pouvoir de tous ses prédécesseurs. . . .

La révocation de l'Édit de Nantes, sans le moindre prétexte et sans aucun besoin, et les diverses proscriptions plutôt que les déclarations qui la suivirent, furent les fruits d'un affreux complot qui dépeupla un quart du royaume, qui ruina son commerce, qui l'affaiblit dans toutes ses parties, qui le mit si longtemps au pillage public et avoué des dragons, qui autorisa les tourments et les supplices dans lesquels ils firent réellement mourir tant d'innocents de tout sexe par milliers, qui ruina un peuple si nombreux, qui déchira un monde de familles, qui arma les parents contre les parents pour avoir leurs biens et les laisser mourir de

faim; qui fit passer nos manufactures aux étrangers, fit fleurir et regorger leurs États aux dépens du nôtre et leur fit bâtir de nouvelles villes, qui leur donna le spectacle d'un si prodigieux peuple proscrit, nu, fugitif, errant sans crime, cherchant asile loin de sa patrie; qui mit nobles, riches, vieillards, gens souvent très estimés pour leur piété, leur savoir, leur vertu, des gens aisés, faibles, délicats, à la rame, et sous le nerf très effectif du comite, pour cause unique de religion, enfin qui, pour comble de toutes horreurs, remplit toutes les provinces du royaume de parjures et de sacrilèges, ou tout retentissait d'hurlements de ces infortunés victimes de l'erreur, pendant que tant d'autres sacrifiaient leurs consciences à leurs biens et à leur repos, et achetaient l'un et l'autre par des abjurations simulées d'où sans intervalle on les traînait à adorer ce qu'ils ne croyaient point, ou à recevoir réellement le divin corps du Saint des saints, tandis qu'ils demeuraient persuadés qu'ils ne mangeaient que du pain qu'ils devaient encore abhorer. Telle fut l'abomination générale enfantée par la flatterie et par la cruauté. . . . Ceux qui, par la suite, eurent l'air d'être changés avec plus de loisir, ne tardèrent pas, par leur fuite ou par leur conduite, à démentir leur prétendu retour.

Presque tous les évêques se prêtèrent à cette pratique subite et impie. Beaucoup y forcèrent; la plupart animèrent les bourreaux, forcèrent les conversions, et ces étranges convertis à la participation

des divins mystères, pour grossir le nombre de leurs conquêtes, dont ils envoyaient les États à la cour pour en être d'autant plus considérés et approchés des récompenses.

Les intendants des provinces se distinguèrent à l'envi à les seconder, eux et les dragons, et à se faire valoir aussi à la cour par leurs listes. Le très peu de gouverneurs et de lieutenants généraux de provinces qui s'y trouvaient, et le petit nombre de seigneurs résidant chez eux, et qui purent trouver moyen de se faire valoir à travers les évêques et les intendants, n'y manquèrent pas.

Le roi recevait de tous les côtés des nouvelles et des détails de ces persécutions et de toutes ces conversions. C'était par milliers qu'on comptait ceux qui avaient abjuré et communié: deux mille dans un lieu, six mille dans un autre, tout à la fois et dans un instant. Le roi s'applaudissait de sa puissance et de sa piété. Il se croyait au temps de la prédication des apôtres, et il s'en attribuait tout l'honneur. Les évêques lui écrivaient des panégyriques; les jésuites en faisaient retentir les chaires et les missions. Toute la France était remplie d'horreur et de confusion, et jamais tant de triomphes et de joie, jamais tant de profusion de louanges. Le monarque ne doutait pas de la sincérité de cette foule de conversions; les convertisseurs avaient grand soin de l'en persuader et de le béatiser par avance. Il avalait ce poison à longs traits. Il ne s'était jamais cru si grand devant les

hommes, ni si avancé devant Dieu dans la réparation de ses péchés et du scandale de sa vie. Il n'entendait que des éloges, tandis que les bons et vrais catholiques et les saints évêques gémissaient de tout leur cœur de voir des orthodoxes imiter, contre les erreurs et les hérétiques, ce que les tyrans hérétiques et païens avaient fait contre la vérité, contre les confesseurs et contre les martyrs. Ils ne se pouvaient surtout consoler de cette immensité de parjures et de sacrilèges. Ils pleuraient amèrement l'odieux durable et irrémediable que de détestables moyens répandaient sur la véritable religion, tandis que nos voisins exultaient de nous voir ainsi nous affaiblir et nous détruire nous-mêmes, profitaient de notre folie, et bâtissaient des desseins sur la haine que nous nous attirions de toutes les puissances protestantes. Mais à ces parlantes vérités, le roi était inaccessible. La conduite même de Rome à son égard ne put lui ouvrir les yeux; de cette cour qui n'avait pas eu honte autrefois d'exalter la Saint-Barthélemy, jusqu'à en faire des processions publiques pour en remercier Dieu, et jusqu'à avoir employé les plus grands maîtres à peindre dans le Vatican cette action exécrable.

## LES RÉFUGIÉS FRANÇAIS ET LEURS INDUSTRIES.

Au dehors des limites de la France, il y a eu la France des proscrits. Chacun de nous sait comment elle s'est formée, au seizième, au dix-septième siècle, comment une persécution progressive, implacable, a contraint tout un peuple à l'exil. Ces exodes tragiques ont été souvent racontés. Ce que l'on connaît moins, c'est l'histoire des exilés eux-mêmes; quelques grands noms seuls ont survécu; on ignore trop ce que devinrent les humbles, les petits, les artisans obscurs. Il nous a semblé utile, dans cette réunion de la *Société protestante du Travail,* de faire revivre devant vous le souvenir de ces travailleurs du passé dont plusieurs d'entre nous sont fiers d'être les descendants. Aucun nom d'ailleurs n'est vulgaire quand il a reçu la consécration du martyre.

On a longtemps répété que la Réforme française avait été avant tout l'œuvre de la noblesse qui, par esprit d'opposition contre les Guises et les Médicis, se serait instinctivement groupée autour des Bourbons et des grands seigneurs huguenots. Que beaucoup de familles nobles se soient ralliées pendant un demi-siècle à la cause protestante, cela est hors de doute; que la plupart de ces adhésions aient été inspirées par des ambitions toutes politiques, nous ne songeons pas à le nier, et les palinodies souvent

honteuses qui les ont suivies prouvent assez qu'il n'y avait eu là bien des fois qu'un mouvement de surface et de parti, et non des convictions vraiment religieuses. Cependant ces explications n'atteignent pas le fond des choses. Une étude plus attentive montre que la Réforme a eu des origines populaires, que dès le début ses adhérents se sont recrutés parmi les artisans et dans la bourgeoisie instruite, que dans la noblesse même, elle a compté dès le milieu du seizième siècle des disciples convaincus. Coligny aimait à dire: « Ce sont les petits qui nous ont dévancés au royaume des cieux. » Le Martyrologe réformé abonde en noms populaires. L'historien Florimond de Rémond, l'un des adversaires passionnés des protestants a écrit ceci: « Ceux que gagnait la cause nouvelle étaient surtout les peintres, horlogers, imagiers, orfèvres, libraires, imprimeurs et autres qui, en leurs métiers, ont quelque noblesse d'esprit. » C'est là ce que nous observons chez les Etienne, cette grande dynastie d'imprimeurs qui agit si puissamment sur son siècle. Nulle part le travail, celui de la tête et celui de la main, ne fut plus honoré que dans ces ateliers de la rue Saint-Jacques où sous une inspiration de science et de foi, tout le monde était à l'œuvre, où l'antiquité revivait dans ces éditions admirables dont la correction n'a pas été dépassée, où les femmes interprétaient couramment les textes latins et grecs, où l'ouvrier, l'apprenti lui-même, était comme possédé d'une inspiration religieuse, sentant bien qu'il

préparait un monde nouveau et que, comme l'a dit Michelet: « en ces lettres de plomb viles et ternes était la renaissance de l'humanité. »

Quelque chose de cette tradition devait se retrouver plus tard chez les Parisiens protestants du dix-septième siècle. En parcourant les inscriptions recueillies dans leurs cimetières, on y trouve très souvent des noms d'architectes, de graveurs, d'émailleurs, d'enlumineurs, d'ingénieurs du roi. Qu'on se rappelle, pour ne citer qu'un exemple, les Jacques Debrosse et les Salomon de Caus.

Qu'est-ce qui a brisé ce libre travail en son premier essor? Le fanatisme aveugle. Et comment y parvint-il? En faisant appel au vieux système des corporations. Je n'ai pas à vous rappeler ce qu'étaient ces corporations. Chacun sait comment, sous prétexte d'organiser le travail, elles l'entravaient, tuant l'initiative individuelle, faisant de l'apprentissage une servitude impossible, et de la maîtrise un vrai despotisme.

Ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est le profit immense qu'en retira le clergé. Chaque corporation avait son saint, ses jours de fêtes, ses messes officielles. En dehors d'elles, l'ouvrier indépendant n'existait pas. Que pouvait l'hérétique? Son absence à la moindre cérémonie était notée, le voilà dénoncé, livré. Nul n'échappait aux mailles serrées de ce filet d'inquisition. La Ligue, avec ses déchaînements de fanatisme populaire, fut le règne sanglant des jurandes.

Au seuil même du dix-septième siècle, l'Édit de Nantes assure à tous une égalité civile presque complète. Il suffit de quelques années de ce régime réparateur pour que l'industrie protestante reprenne un élan extraordinaire. La noblesse, il est vrai, se laissera bientôt gagner aux avances de la cour: en peu de temps l'Église réformée enregistrera les défections des Lesdiguières, des Châtillon, des La Trémouille, des La Rochefoucauld, des Rohan-Chabot, des Bouillon, des Montausier; mais ces pertes, énormes en apparence lorsqu'on songe à l'influence qu'exerçaient de telles familles, sont largement compensées par l'énergie au travail et l'aptitude industrielle que déploient la petite bourgeoisie et le peuple protestant. Ces qualités n'avaient rien de fortuit. Elles tenaient à des causes profondes. C'était tout d'abord la fermentation d'esprit de ces générations nouvelles qui, ayant rompu avec les routines du passé, s'ouvraient plus facilement au progrès; tant que les huguenots avaient formé un état dans l'État, ils avaient dû rester sur le pied de guerre et les luttes politiques avaient absorbé leur ardeur, mais depuis la prise de la Rochelle, ils n'existaient plus comme parti et leur activité s'était dirigée vers les conquêtes pacifiques. Remarquez, en second lieu, que le calvinisme malgré les duretés de sa théologie, n'a jamais prêché l'ascétisme, ni la supériorité de la vie contemplative, pour lui le travail n'est pas une expiation, c'est la loi normale de l'humanité. Il y a plus, l'ouvrier protestant ne pra-

tiquait que le repos du dimanche, l'année de travail comptait pour lui 310 jours francs, tandis que, par le fait de la célébration des fêtes, le catholique n'en avait à sa disposition que 260; il est vrai que l'Édit de Nantes imposait aux protestants eux-mêmes l'interdiction de tout travail extérieur les jours fériés, mais il autorisait du moins les industries à huis clos. Enfin, tandis que la doctrine officielle de l'Église, depuis les scholastiques s'inspirant sur ce point d'Aristote, jusqu'à Bossuet, condamnait l'intérêt de l'argent comme criminel, et, en se prononçant ainsi contre la nature des choses, aboutissait en réalité à multiplier l'usure clandestine, exorbitante, immorale, le protestantisme avait, dès le premier jour, grâce au lumineux bon sens et au génie pratique de Calvin, reconnu que l'intérêt est de droit. Ce simple fait, en ouvrant au crédit les voies légales, a été regardé, par d'excellents esprits, comme l'une des causes qui ont le plus favorisé dans le passé la supériorité commerciale des nations protestantes.

N'oublions pas non plus les mesures d'ensemble que Henri IV et Sully avaient prises en matières d'agriculture, de commerce et d'industrie; dès 1597 le roi avait, de lui-même, établi la liberté du commerce des grains que devait plus tard supprimer Louis XIV. La même année, au mois d'avril, il avait, par sa loi sur les maîtrises, accordé à l'industrie le plus large affranchissement qu'elle ait obtenu avant le décret de l'Assemblée Nationale du 17 Mars 1791, qui devait détruire les corporations; enfin, par

la création des canaux et des routes, par la suppression des douanes intérieures, qui après lui devaient reparaître, il avait transformé la France. C'étaient là des conditions nouvelles que les protestants surent mettre largement à profit. Par la force des choses, par les conditions géographiques des localités où ils étaient le plus nombreux, par leur goût naturel pour l'instruction et aussi par le fait des obstacles qu'ils auraient rencontrés dans d'autres voies, il arriva que certaines carrières leur furent en quelque sorte dévolues. Je citerai, parmi les principales, l'agriculture savante, l'élève des mûriers, la fabrication des soies, des chapeaux, des draps, des toiles, des papiers, du verre, enfin la marine marchande. Ce qui prouve avec évidence qu'ils y excellèrent, c'est le fait que la révocation de l'Édit de Nantes devait ruiner pour longtemps ces industries dans notre pays.

Commençons par l'agriculture. Tandis que l'Espagne et tout ce qui subissait son influence croyait s'enrichir en pressurant le nouveau monde et n'y trouvait que la misère, Sully avait dit ce mot fameux, que chaque écolier sait par cœur, sur « le pâturage et le labourage, ces deux mamelles dont la France est alimentée, et qui sont pour elle les vraies mines et trésors du Pérou. » Or Sully avait trouvé le plus précieux des auxilliaires en la personne d'un huguenot du Midi, Olivier de Serres, dont le livre intitulé *Théâtre d'agriculture* est considéré à bon droit comme une œuvre immortelle, œuvre puissante et char-

mante, d'un style admirable, où les vues les plus hautes s'unissent aux détails les plus précis. Ce vrai patriarche des champs, sous sa bonhomie apparente, n'est pas seulement le peintre de la vie rustique, le défenseur ému du paysan contre la violence des gens de guerre, il montre ce qu'une culture meilleure et mieux répartie pourrait donner à la France, il devance son temps sur bien des points, il signale le premier le rôle du houblon dans la fabrication de la bière, il recommande la betterave alors presque ignorée et parle du sucre qu'on en peut tirer; grâce à lui, quatre millions de pieds de mûriers sont plantés dans le Midi et vont doter la France d'une industrie admirable. C'est après avoir lu son traité sur la cueillette de la soie que Henri IV essaie d'acclimater les mûriers au nord de la Loire, et en crée une vaste pépinière dans son jardin des Tuileries.

L'industrie des soieries se développe non seulement à Lyon, qui en restera le centre principal et où presque tous les métiers à tisser étaient aux mains des protestants, mais dans le Nord, à Reims, dans l'Ouest, à Tours, où elle occupait quarante mille ouvriers, dans les Cévennes, dans le haut Gévaudan, où chaque chaumière se transformait en atelier, et où elle faisait rapporter à cette contrée montagneuse et ingrate jusqu'à trois millions de livres par an. Après la soierie, l'industrie des chapeaux; les Normands de Caudebec la centralisent bientôt, au moins pour les articles de luxe, grâce à leurs procédés spéciaux pour la préparation des peaux de

lièvre, de lapin, de castor; le chapeau élégant s'appellera Caudebec. La Révocation plus tard dépeuplera cette ville; les ouvriers emporteront leurs procédés en Angleterre, et c'est là qu'iront se fournir les chapeliers des grands seigneurs de la cour de Versailles; les cardinaux eux-mêmes, malgré leurs répugnances pour les hérétiques continueront à leur adresser leurs commandes et voudront être coiffés par eux.

Les fabriques de draps d'Abbeville avaient été créées par les protestants, ainsi que celles de Sédan et d'Elbeuf; cette dernière cité exportait pour deux millions de drap fin par an; le Languedoc, où les huguenots affluaient, en produisait pour plus de douze millions.

Les grosses toiles écrues pour voiles de vaisseaux étaient presque toutes fabriquées en Bretagne; on les appelait les *Noyales,* du nom d'un village huguenot qui était le centre de ces manufactures; c'était là que venaient s'approvisionner les marins anglais et hollandais. Quant aux toiles fines de Vire, de Falaise, d'Argentan, on en exportait pour quatre millions et demi par année par le seul port de Morlaix.

C'était le protestant Jean Crommelin qui avait créé à Saint-Quentin l'industrie des toiles de lin et inventé le gluten nommé *parement* qui arrondit le fil et lui donne de la consistence. La seule famille de cet industriel devait fournir cinquante-quatre de ses membres au refuge.

Le beau papier d'Ambert en Auvergne et celui d'Angoulême étaient fabriqués presque en totalité par des protestants et servaient à approvisionner la Hollande et l'Angleterre; les verreries du Midi étaient presque toutes entre les mains de nobles protestants qu'on appelaient les gentilshommes verriers et dont les descendants sont encore bien connus parmi nous; enfin la marine marchande, sur toute la côte de la Normandie et de la Saintonge, se recrutait en majorité parmi les populations réformées. Ces quelques indications, nécessairement très incomplètes, suffisent à montrer ce que les protestants faisaient pour leur pays et comment ils profitaient de la liberté qui leur était laissée. Aussi malgré les plaintes incessantes des évêques, Richelieu, Mazarin, Colbert, étant de vrais hommes d'État et ne cherchant que le bien de la France, les protégèrent ouvertement.

Cela ne faisait pas le compte de Louis XIV. Il avait ramené à lui une grande partie de la noblesse protestante; il ne pouvait souffrir d'être réduit à constater les progrès de cette bourgeoisie industrieuse et la place qu'elle tenait dans le pays. Ce fut l'un des motifs de la disgrâce de Colbert. A Versailles on se raillait de cet homme intègre. « M. Colbert ne pense qu'à ses finances et jamais à la religion, » disait Mme. de Maintenon. La pieuse femme devait montrer bientôt qu'elle s'entendait à merveille à unir ces deux préoccupations, en poussant les siens à la curée des biens des protestants,

dont les âmes lui étaient si chères. Sous cette inspiration, on voit le Conseil du roi s'ingénier à ruiner l'industrie des huguenots. Les corporations lui servent encore de prétexte. On rappelle qu'elles sont de vraies confréries, qu'elles sont placées sous l'invocation d'un saint quelconque, on en exclut donc peu à peu les hérétiques. C'est là le misérable motif que gravement on allègue pour empêcher les femmes protestantes d'exercer à Paris la profession de lingères; la même mesure frappe les brodeurs, les merciers, les peigneurs de laine; on invoque des raisons d'ordre religieux pour interdire aux réformés l'exercice de la médecine et de la pharmacie; on défend aux maîtres artisans protestants de recevoir des apprentis nouveaux; déjà un arrêt du Conseil du 21 juillet 1664 avait déclaré nulles les lettres de maîtrise obtenues par ceux de la religion réformée et leur avait cyniquement enlevé leur gagne-pain. Viennent ensuite les dragonnades, c'est-à-dire les conversions forcées avec les atrocités que l'on sait, puis le grand crime de la Révocation, l'interdiction de rester protestant sur terre française; car—ne l'oublions pas—la Révocation n'a pas été un décret d'exil. L'exil eut été un bienfait: on interdit la sortie du royaume sous peine des galères perpétuelles; ce que l'on veut, c'est l'extinction sur place d'une religion, c'est l'égorgement des consciences. Ainsi la conversion simulée, c'est-à-dire l'hypocrisie, devient le seul moyen de salut!

Et cependant, malgré l'effroyable péril auquel ils

s'exposent, les réformés s'enfuient de toutes parts. Vous connaissez les épisodes, parfois plaisants, plus souvent tragiques de cette émigration; les déguisements, les cachettes ingénieuses, les marches forcées en plein hiver dans les forêts des Ardennes, où les loups sont moins dangereux que les espions, les mille ruses employées: ici, dans des barques marchandes, des femmes délicates couchées à fond de cale sous des tonneaux entassés; ailleurs, des enfants placés dans des paniers sous des légumes, qu'un âne amène vers le rivage; un officier de dragons transperce de son épée ce fardeau qui lui paraît suspect; un des petits fugitifs a la hanche ouverte et, malgré sa douleur atroce, il ne pousse pas un cri de peur de livrer sa mère.* L'autorité redouble de vigilance; par ordre du roi on brûle du soufre en abondance dans tout vaisseau partant pour étouffer ceux qui y auraient cherché un refuge. Rien n'y fait, l'exode continue. Pendant qu'on célèbre par des *Te Deum* le retour des nouveaux convertis, on croit si peu à leur conversion, qu'on leur interdit non seulement de vendre, mais d'hypothéquer aucune de leurs terres; le Conseil du Roi encourage ouvertement les délations, il promet la moitié des biens des fugitifs aux parents qui dénonceront leurs parents. Toute cette législation féroce reste impuissante.

Quelques chiffres vont vous montrer les pertes

* Cet enfant nommé Bonnet devait être l'un des fondateurs de New-Rochelle dans les États-Unis.

que la France subit par la Révocation. Trois ans après Vauban, dans un rapport confidentiel très souvent cité, rapport qui était un acte de courage, parle de l'exil volontaire de 100,000 hommes, de la sortie de 60 millions, de la désertion de 600 officiers, de 12,000 soldats aguerris, de 9,000 matelots, et l'on n'est encore qu'au début de l'émigration. L'historien de la Normandie, M. Floquet, estime à 184,000, le nombre des religionnaires sortis de cette seule province. A Lyon, sur 18,000 métiers pour la fabrication de la soie, la Révocation n'en laisse que 4000; à Tours sur 8000, 1200; sur 3000 métiers à ruban, 60; dans l'Angoumois, sur 700 moulins à papier il n'en reste que 70; Caudebec est totalement ruiné, Elbeuf Louviers et Sedan fortement atteints; les toiles qu'exportait la Bretagne se fabriquent désormais en Angleterre et en Hollande. En 1703, une commission du Parlement britannique constate que, depuis l'avènement des réfugiés, la seule exportation des laines anglaises a augmenté de 25 millions de francs. Dès 1687, l'embassadeur français Barillon avertit Louis XIV que plus de 24 millions en or français ont été versés à la monnaie de Londres pour être convertis en or Anglais. En Hollande la somme est plus considérable, elle permet à la ville d'Amsterdam d'abaisser le taux de l'intérêt de sa dette, il était de 4% en 1679, il n'est plus que de 2% en 1687. Un auteur anglais, MacPherson, dans ses *Annales du Commerce*, estime que la Révocation a diminué l'exportation des produits français

en Hollande et en Angleterre, d'une somme annuelle de 90 millions de francs.

Montrons maintenant ce que devint à l'étranger cette industrie des protestants désormais proscrite en France. Une telle étude a pour nous quelque chose de particulièrement douloureux; il est cruel de reconnaître que les autres peuples se sont enrichis des pertes de notre nation. En le constatant, on peut-être accusé de manquer de patriotisme; ce n'est pas la première fois que ce reproche serait adressé à ceux qui aiment assez leur pays pour lui dire la vérité. Il nous semble, quant à nous, que ses pires ennemis sont ceux qui le flattent et le trompent. Les vrais spoliateurs de la France, ce sont les auteurs de ces lois barbares qui ont arraché de son sein plus de quatre cent mille de ses meilleurs citoyens.

Nos réfugiés de 1685 ont suivi bien des chemins divers; on en vit en Russie, en Suède, en Danemark, où ils introduisirent une agriculture perfectionnée; en Islande, en Amérique, à Constantinople, où, en 1855, l'un des aumôniers protestants de notre expédition de Crimée, a retrouvé l'antique chapelle où ils célébraient leur culte et les vases de communion dont ils se servaient; il y en eut dans l'Afrique centrale. Beaucoup de Parisiens ont été fort surpris, en voyant venir en France, il y a deux ans, pour y négocier un traité de commerce, les délégués de la grande république du Transvaal qui s'est constituée récemment sur les bords du fleuve Orange, et plus

surpris encore en apprenant qu'ils portaient presque tous des noms français; ces Duplessis, ces Dutoît et leurs compatriotes, les Malan, les Beaumont, les Cordier, . . . sont les descendants des proscrits de la Révocation; ils ont civilisé le désert, ils ont introduit au nord du Cap de Bonne-Espérance la culture du mûrier, du figuier et de la vigne; ils ont créé un État appelé à un grand avenir. Ce qui est supérieur à tous ces progrès et ce qui explique leur valeur morale, c'est la foi religieuse qu'ils ont gardée et dont ils nous ont tout récemment adressé l'émouvante expression à l'occasion de l'anniversaire de la Révocation.

Si, de l'Afrique, nous tournions nos regards vers l'Occident, nous verrions nos réfugiés porter dans l'Amérique du Nord, dans les deux Carolines, leur activité industrieuse qui contribua puissamment à la prospérité du pays. Au commencement du dix-septième siècle, les futurs États-Unis comptaient 200,000 habitants; nos réfugiés s'y rendirent au nombre d'au moins 20,000; ils formèrent donc en réalite le dixième de la population. A peine arrivés, ils songèrent à se rendre dans la Louisiane, alors colonie française, où ils auraient au moins retrouvé quelque chose de leur ancienne patrie. Ponchartrain, par ordre du Roi, y mit une condition: leur abjuration.

Il faut resserrer le cadre de cette étude et n'examiner ici que les principaux foyers de l'émigration huguenote.

Commençons par le pays le plus rapproché de nos frontières, par la Suisse. Je ne vous apprendrai rien en rappelant qu'elle fut magnifique de générosité; les procrits d'autrefois y trouvèrent un accueil admirable. . . . A Genève, en 1693, sur une population totale de 16,000 âmes, il y avait près de 3000 réfugiés; la ville était pauvre, à l'étroit dans ses remparts, à deux portées de canon de la France et de la Savoie qui l'épiaient d'un regard menaçant; les maisons s'élargirent en même temps que les cœurs, on logea tout ce monde, on collecta pour les fugitifs en passage des sommes qu'un historien sérieux, Graverol, porte à dix millions de francs; Genève n'y perdit rien, nos réfugiés du Nord et de Paris surtout y donnèrent une grande impulsion à la joaillerie, à l'industrie horlogère. Genève ne comptait en 1685 que 300 ouvriers horlogers; au siècle suivant elle en avait 6,000 fabriquant 50,000 montres; l'art s'y developpa en même temps que l'industrie. Les réfugiés du Midi y introduisirent la fabrique des étoffes de luxe; Genève enfin dut à ses relations multipliées avec tous les protestants de l'étranger, à la sûreté de son crédit, de devenir un centre important d'affaires. Dans le pays de Vaud l'émigration fut considérable et donna une impulsion très grande à l'agriculture; à Zurich, elle créa les manufactures de soie; le reste du pays était en général trop pauvre pour offrir des ressources aux exilés; ils ne firent guère que le traverser.

Après la Suisse, la Hollande, que Bayle put ap-

peler la grande arche des fugitifs; ils y vinrent en foule. Quand on y apprit le récit des dragonnades, l'indignation fut telle qu'en certains endroits on vota des mesures de répression contre les catholiques; heureusements cela ne dura pas, et aucunes répressailles ne déshonorèrent ce pays classique de la liberté. La Hollande, engagée dans une lutte gigantesque, était forcée de s'imposer lourdement; elle affranchit de tout impôt les nouveaux venus; elle leur accorda la maîtrise franche, c'est-à-dire la faculté d'exercer librement leurs métiers; en 1688, on y voyait jusqu'à 62 églises destinées aux Français; un seul quartier de Rotterdam en refermait 15,000. Guillaume d'Orange comptait sur eux pour l'expédition qu'il allait tenter contre Jacques II d'Angleterre.

Louis XIV apprenait tout cela par son embassadeur, le comte d'Avaux; il s'en alarma et sema le pays d'espions qui se mêlaient aux réfugiés, et envoyaient en France des lettres où ils racontaient que la misère était extrême et, que les pauvres émigrés étaient réduits à chercher des colimaçons dans les bois et à les faire rôtir.

Les industries que les fugitifs introduisirent dans les Pays-Bas furent la chapellerie, les soieries, les draps avec lesquels on habilla souvent les milices, les serges, les crépons, les broderies en or et en argent. Harlem fabriquait des étoffes de soie qui soutinrent longtemps, même à Paris, la concurrence de celles de Lyon. Chacun connaît la fa-

meuse manufacture d'Utrecht et ses velours qui se répandirent partout. Le papier de Hollande est aujourd'hui célèbre; avant la Révocation, ce pays n'en produisait pas. C'est un réfugié d'Angoulême qui l'y introduisit. Mais ce furent surtout l'imprimerie et la librairie qui profitèrent de la présence des réfugiés. Ces milliers de volumes qui, pour entrer en France, portaient le pseudonyme de Pierre Marteau de Cologne, sortaient en réalité des presses de Reinier Leers, de Rotterdam; pour d'autres, sur la couverture, Amsterdam devenait Villefranche; la maison Huguetan, originaire de Lyon, créa à Amsterdam la librairie la plus vaste qu'on eût encore vue, ayant des correspondants dans toutes les parties de l'Europe et jusqu'à Constantinople et à Smyrne. Il y eut des périodes où les libraires de Genève, n'osant éditer leurs ouvrages sous l'œil jaloux du résident de France recoururent aux imprimeurs hollandais. On sait la véritable fureur avec laquelle on parlait à la cour de Versailles de ces gazetiers de Hollande qui avaient le tort de percer à jour les assertions de la presse officielle du Grand Roi; et l'on peut se demander ce que seraient devenues alors la pensée indépendante et la libre discussion sans ce vaste foyer de publicité que le despotisme ne put jamais éteindre. C'est là qu'avait paru le *Discours sur la méthode* de Descartes; c'est là que, cent cinquante ans plus tard, paraissait *l'Emile* de Rousseau, qui, à Genève même, devait être brûlé sur la place publique.

Après la Hollande, l'Allemagne. La politique très clairvoyante du Grand Electeur devina sur-le-champ quel profit elle pouvait tirer des fautes de Louis XIV, et l'édit de Potsdam, qui conférait aux réfugiés des avantages de toute espèce, suivit de près l'edit de la Révocation; plusieurs des industries que nous avons signalées ailleurs, contribuèrent à la civilisation du Brandebourg, et un mot y était passé en proverbe: honnête comme un réfugié. . . .

Passons en Angleterre. Dès la fin du seizième siècle, elle comptait des huguenots réfugiés qui appartenaient presque tous à la France flamande; ils créèrent bientôt des manufactures de toiles ou de draps de laine, et la jalousie qu'ils soulevèrent fut telle, qu'Elizabeth dut les protéger contre leurs concurrents anglais. En 1676, de nouveaux émigrés fondèrent à Cantorbéry un véritable centre industriel qui comptait 3000 ouvriers en soie. La Révocation augmenta rapidement ce nombre. Elle souleva dans tout le royaume une immense pitié; on attendait les réfugiés sur les rivages, on les accueillait avec des larmes; ici, ce n'était plus affaire de politique; le cœur des mères se fondait; ces pauvres émigrées en robe noire leur parlaient des enfants jetés au couvent. Une quête fut organisée dans les églises et rapporta cinq millions.

On estime que le chiffre des émigrés monta pour les ouvriers seuls, à 70,000. Il ne faut pas, toutefois, juger de leur situation d'après ce premier mouvement qui fut le meilleur. Quand on les vit à l'œuvre,

la jalousie des corporations locales se réveilla souvent. Et puis les Stuart ne les protégeaient qu'à leur corps défendant. Jacques II fit deux choses iniques: à ces martyrs de la conscience il demanda, pour qu'il pussent avoir part aux subsides si généreusement votés par le peuple, d'adhérer aux dogmes de l'Église anglicane; afin de plaire à Louis XIV, il fit brûler, par la main du bourreau le livre du célèbre Claude sur les *Plaintes des protestants de France;* c'étaient là, chez le souverain d'un peuple épris de liberté, les signes de démence qui annoncent la fin des dynasties.

A peine arrivés, les réfugiés se mettaient au travail. J'ai parlé de la colonie de Cantorbéry; ceux qui l'avaient fondée étaient arrivés dénués de tout: pour abriter leur industrie, ou leur avait donné la sombre crypte de l'immense cathédrale. Ce n'est pas sans émotion que nous l'avons visitée. Oh! le noble sanctuaire, plus imposant à nos yeux que la nef magnifique sous laquelle il s'étend! sur ces piliers couverts de moisissure, ou voit encore la trace de la fumée des fourneaux des émigrés; on y lit des passages des Saintes Écritures. Souvenirs touchants de cette union du travail et de la foi qui a fait la force de ces hommes; le dimanche, ils y célébraient leur culte, et les vieux psaumes résonnaient dans ces profondeurs, tandis qu'au-dessus d'eux, les voix des enfants de chœur, mêlée aux graves accents des orgues, chantaient les mélopées de la liturgie. Souvent l'intolérance sacerdotale

s'émut de la présence de ces dissidents. Il faut dire à l'honneur de l'Église anglicane, qu'elle les protégea toujours. Aujourd'hui encore, devant une congrégation bien restreinte, le culte réformé s'y célèbre dans sa primitive simplicité.

De Cantorbéry, les réfugiés transportèrent leur industrie à Londres même; leurs manufactures s'y multiplièrent; leurs soies brochées eurent une vogue considérable. Un ouvrier de Lyon, nommé Mongeorge, y fut le créateur du taffetas d'Angleterre.

Même succés pour les toiles à voiles. Tandis qu'avant la Révocation, les Anglais les achetaient presque toutes en Bretagne et en Normandie, dès 1685, l'importation en Angleterre s'arrêta. Les toiles fines de Cambrai furent bientôt fabriquées partout; dans le comté d'Ulster, en Irlande, elles devinrent une véritable industrie nationale, la seule que l'Irlande ait jamais possédée. Dans le cimetière de Belfast, à Portalington, nous avons lu beaucoup de noms français.

Nous avons rappelé plus haut qu'en 1685, l'Angoumois avait perdu les trois quarts de ses moulins à papier; on les établit en Angleterre; ce ne fut pas, toutefois, sans effort. On raconte, en Écosse, l'histoire d'un pauvre réfugié qui perdit tout ce qu'il possédait dans cette tentative, et qui, pour gagner sa vie, eut l'idée d'y promener un éléphant, le premier qu'on eût vu au nord de la Tweed. Un autre, qui en était réduit à ramasser des chiffons dans les rues, reprit la tentative et réussit.

La fabrique du papier prit dès lors une extension considérable. Avant la Révocation, les Anglais n'en produisaient que de qualite très grossière; bientôt ils atteignirent le plus haut dégré de perfection. Un Français, le baron de Portal, qui avait tout sacrifié pour sa foi, inventa le papier qui fut adopté pour les billets de la Banque d'Angleterre; un autre, également huguenot d'origine, Fourdrinier, créa plus tard l'admirable machine à fabriquer le papier sans fin.

Au reste, les termes mêmes dont on se sert dans cette fabrication trahissent ses origines françaises; étendre le papier se dit le *coucher*, et la chambre dans laquelle on le sèche s'appelle encore la *salle*. Il en est de même pour la fabrication du verre et du cristal, introduite également au delà de la Manche par nos verriers du Midi; on y emploie des mots tout français, que l'accent anglais a seul défigurés; on y parle du *fond* pour désigner la matière fondue, de la *cheminée*, de la *journée*, de la *fourshart* ou fourchette, de la *coulée;* on s'y sert d'autres expressions dont il est aisé de deviner l'origine.

Un autre article qui nous paraît si complètement anglais, la coutellerie, est également redevable en grande partie de ses progrès à nos réfugiés d'Auvergne et de Paris.

L'économie, la sobriété extrême de nos réfugiés frappaient les Anglais; on ne les voyait jamais mendier, on avait souvent peine à leur faire accepter des secours votés dans des souscriptions nationales;

on remarquait que; parmi ces hommes sortis d'un pays de vignobles, il n'y avait pas un ivrogne; on était étonné de la propreté de leurs demeures; leurs femmes, même celles du peuple, savaient s'habiller avec goût, et pour rien au monde elles n'auraient consenti, comme les pauvresses de Londres, à porter les vieux chapeaux et les châles usés des grandes dames. Elles savaient tirer parti de tout. Comme les bouchers de Londres, en dépeçant leurs bœufs, jetaient les queues au rebut, elles les achetèrent, en firent du bouillon et dotèrent ainsi l'Angleterre de cette fameuse *ox-tail soup* que tout bon Anglais d'aujourd'hui croit être par excellence un mets national.

Ce sont eux encore qui ont créé les premières sociétés de secours mutuels qu'ait connues l'Angleterre qui, dès lors, en a tant produit. L'une de ces institutions fondée par eux, *la Normande,* vient de s'éteindre en 1863, après cent cinquante ans de durée.

Il existe encore à Londres un hôpital des réfugiés, créé en 1708 sur les fonds d'un legs de 25,000 francs fait par l'un deux, M. de Gastigny. La somme s'accrut rapidement. L'édifice s'éleva dans la Cité même, il fut administré par une corporation toujours composée de descendants des huguenots. On l'a transporté de nos jours à l'est de Londres, dans le Victoria Park; c'est un bel édifice entouré d'un vaste jardin. Il contient soixante lits destinés à des vieillards d'origine française. On y retrouve de curieux usages qui nous transportent à près de deux

siècles en arrière; le menu du dîner, dans les occasions solennelles, est encore rédigé en vieux français.

Il y a quelques années, le lord-maire vint le visiter. Frappé de la bonne tenue de l'établissement, il offrit de lui laisser une souscription. Les administrateurs répondirent qu'ils n'avaient pas besoin d'argent, mais qu'ils seraient enchantés de conserver un souvenir de la visite du premier Magistrat de la Cité. « Qu'est-ce qui vous ferait plaisir? » dit ce dernier.—« Nous allons vous faire sourire, répondit l'un d'eux, mais regardez le sceau de notre corporation, il représente une scène de la Bible: Elie au désert, nourri par les corbeaux. Eh bien, milord, donnez-nous deux corbeaux, nous les mettrons en cage dans notre parc et nous aurons ainsi nos armoiries vivantes. »—« Qu'à cela ne tienne, » reprit en riant le lord-maire, et quelques jours après les corbeaux arrivèrent; mais les pensionnaires peu sensibles à cette allusion à un passé qu'ils ne connaissaient plus, prirent fort mal la chose et s'offensèrent de la présence de ces volatiles de fâcheux augure; il paraît que l'un des corbeaux fut frappé et mordit un habitué de l'établissement; on n'a jamais su comment la querelle commença, car il n'y avait pas là de témoins, mais dès lors on fit à la pauvre bête une si rude vie qu'elle succomba peu après. Que faire? On décida de l'empailler, mais son plumage était en si triste état que l'artiste chargé de l'opération déclara qu'il lui fallait un autre oioseau pour suppléer à ce qui manquait à la peau du premier. La corporation se

décida donc à sacrifier le second. On peut voir l'animal empaillé dans la grande salle de l'établissement. Au-dessous, on a écrit: « Souvenir du lord-maire, » et un poète y a ajouté une épitaphe rappelant qu'unis pendant la vie, ils sont devenus un dans la mort. Vous voyez, Messieurs, que parmi nos descendants de Londres, la gaîté française n'a perdu rien de ses droits.

Lorsqu'on réfléchit aux proportions considérables qu'avait prises l'émigration des protestants français en Angleterre et au rapide accroissement de leurs familles et de leurs ressources, on se demande pourquoi on n'y retrouve pas plus souvent leurs noms aujourd'hui. L'explication de ce fait est bien simple. L'immense majorité d'entre eux appartenaient à la bourgeoisie. Leurs noms furent bientôt modifiés non seulement dans la prononciation courante, mais même dans les actes civils; ainsi Lemaître devint *Masters;* Leroy, *King,* Lejeune, *Young,* etc. Un phénomène analogue s'accomplit en Hollande. Quand vous y rencontrez les noms de *de Witt,* de *van der Weyde,* de *van der Meulen,* il faut vous rappeler que beaucoup de ceux qui les portent s'appelaient Leblanc, Dupré, Dumoulin. Comme nous ne faisons pas ici un panégyrique, nous reconnaissons sincèrement que l'histoire du Refuge a eu parfois ses ombres. L'exil a des amertumes qui troublent les cœurs, même les plus généreux; il ne faut pas demander à des hommes d'être toujours équitables envers le pays qui les a reniés. Et puis cette race

avait des convictions énergiques; ces caractères ne pliaient pas aisément, il y avait chez eux une raideur austère, quelque chose de tendu et d'un peu triste, une obstination qui ne désarmait guère. Mais ils conservaient du moins cette droiture de conscience qui est la colonne vertébrale de l'être moral; partout ils ont mérité le respect. Enfin, si vous envisagez leur conduite dans son ensemble, vous reconnaîtrez comme nous qu'aux jours décisifs ils furent avec ceux qui gagnèrent les grandes batailles de la liberté.

Quand l'Angleterre faillit retomber sous le joug de Jacques II, ce sont nos réfugiés huguenots qui l'ont sauvée. Ce sont leurs quatre régiments, où 750 anciens officiers avaient voulu servir comme de simples soldats, qui enfoncèrent l'armée ennemie à la journée de la Boyne, et puisque l'histoire officielle trop souvent l'oublie, il faut bien que nous le rappelions et que nous disions avec Michelet: « Justice aux huguenots! » Lorsque les États-Unis protestèrent contre la prétention émise par l'Angleterre de les imposer malgré eux, ce fut le fils d'un huguenot, nommé Faneuil, qui courageusement offrit sa maison pour y tenir la première assemblée où l'on osât parler de résistance, et aujourd'hui encore, à Boston, on montre le Faneuil Hall que l'on appelle le berceau de la liberté.

Quand, en 1776, la Caroline du Sud décida la première de se donner une constitution indépendante, elle choisit pour son président un Français, fils,

lui aussi, d'un réfugié, Henri Laurens, qui plus tard devait présider le premier Congrès général des États-Unis; bien d'autres descendants de proscrits figuraient au premier rang dans l'armée américaine et purent, sous le drapeau étoilé de la République, serrer les mains des Français qui venaient, avec Rochambeau et Lafayette, prendre part à la guerre de l'Indépendance. Sur les quatre commissaires américains qui, le 30 novembre 1782, signèrent à Versailles les préliminaires du traité de paix par lequel devait se terminer cette grande lutte, deux étaient des descendants de nos réfugiés.

A côté de ces brillants souvenirs, les simples héros de l'industrie paraissent bien modestes, mais quand leurs conquêtes pacifiques ont été remportées à force de patience et de mâle vertu, quand ils ont traversé sans fléchir les tentations et les dangers inhérents à toutes les émigrations, quand ils ont offert au monde le spectacle d'une race dépouillée de tout et dont la pauvreté devint la richesse des nations, quand ils ont laissé partout le spectacle de vies sans tache, alors leur souvenir produit une impression de grandeur morale que la gloire militaire ne peut égaler. Violà ce que nous sentons lorsque nous contemplons les protestants du Refuge.

N'en doutez pas Messieurs, si la patrie les avait gardés, ils auraient bien mérité de la France, et, puisque cette gloire leur a été refusée, ce sera du moins pour nous une consolation de nous dire qu'ils ont bien mérité de l'humanité. EUGÈNE BERSIER,

Conférence faite à l'Assemblée Générale de la Société protestante du Travait, tenue le 10 mai 1886.

# NOTES

(The heavy figures refer to pages, the ordinary ones to lines.)

## PORTRAIT DE HENRI IV.

**1.**—1. **Henri IV.** King of France from 1589–1610, son of Antoine de Bourbon and Jeanne d'Albret. At first the Catholic party refused to acknowledge him. He finally conquered the Duke of Mayenne, their leader, at Arques and Ivry and entered Paris the following year (1598), after having abjured Protestantism. His acceptance of the Catholic religion put an end to the civil war, and the Edict of Nantes (1598) gave protection to the Protestants. With the help of Sully, his prime minister, he instituted great financial reforms, and was engaged in further and still greater ones when he was assassinated by the fanatic Ravaillac.

4. **Bêarn.** Ancient province bordering on Spain and including the former kingdom of Navarre. Henry IV. united it to the crown.

14. **des partis**, the Protestant and Catholic parties. See "Les Réfugiés Français et leurs Industries," note **58.** 28.

17. **concessions imparfaites.** It was generally felt that his conversion was purely a political measure. A minister of the "Ligue" accused him of hypocrisy, saying: "On l'a vu en une même heure huguenot et catholique et puis le voilâ à la messe et sonne le tambourin."

19. **gasconne**, a reference to the boisterous good nature supposed to characterize the Gascons.

## LA BATAILLE D'IVRY.

**2.—Ivry**, called Ivry-la-Bataille, market-town of the department of Eure, situated on the river of that name. See "Portrait de Henri IV," note **1.** 1.

3. **La seconde campagne.** The *first* campaign of Henry IV. had begun in 1589 to defend his rights to the throne against the Cardinal de Bourbon, who was proclaimed king under the name of Charles X. on the death of Henry III., the last of the Valois.

5. **la disproportion des forces.** The Leaguers had over 15,000 men, counting 4000 horse, while the royalists had but 8000 infantry and 3000 cavalry. See Macaulay's ballad on this battle.

6. **Le comte d'Egmont.** Philippe d'Egmont, killed at Ivry, where he had led a corps of Walloons in defense of the Leaguers.

13. **Schomberg**, Henri, Comte de, became Maréchal de France in 1608, later king's lieutenant in Limousin and ambassador to England and Germany.

18. **Je ne veux.** The omission of *pas* is usual in the French of this period.

24. **le Béarnais.** Henry is frequently so called from his native province.

## L'ÉDIT DE NANTES.

**3.—Nantes.** Chief town of the department of the Loire-Inférieure in the province of Brittany.

18. **parlement.** Name given in France before the Revolution (1789) to a body of prominent men exercising certain administrative functions, but whose principal duties were those of a court of justice.

## CARACTÈRE DE HENRI IV.

**4.—Henri IV.** See "Portrait de Henri IV," note **1.** 1.

10. **Parlement.** See "L'Édit de Nantes," note **3.** 18.

11. **la perte d'Amiens.** Amiens was the capital of Picardie, on the river Somme. It had been taken by the Spanish in March, 1597, and recaptured by Henry in September.

13. **Beauvais.** Principal city of the department of the Oise, to the south of Amiens.

14. **en,** for *dans.*

16. **faut que je vous die,** etc. The pronoun was often thus omitted; *die,* old subjunctive of *dire*; *oyant,* from *ouïr,* a verb no longer used except in the infinitive and in the expression *j'ai ouï dire.*

26. **Jean Chatel** attempted to assassinate Henry IV. and was drawn and quartered in punishment.

**5.**—2. **l'Estoile,** Pierre de, (1540–1611,) French chronicler, author of *Mémoires-Journaux.*

8. **Cromwell,** Oliver, Lord Protector of England in 1652 and leader in the revolution that caused the abdication and execution of Charles the First.

11. **ne laissait pas de rester**: remained nevertheless.

14. **Groulard,** or Groulart, a French magistrate who had been called to the King's Council by Henry III. He became President of Parlement and a strong supporter of Henry IV. He was a patron of letters and a writer of merit.

15. **Saint-Denis.** Manufacturing town a few miles north of Paris, celebrated for its ancient abbey containing the tombs of the French kings.

22. **Gabrielle,** d'Estrées, member of a distinguished family and favorite of Henry IV.

29. **Scaliger,** Joseph-Juste (1540–1609), a celebrated philologist and humanist. He left many learned works in Latin and a wide and remarkable correspondence containing letters from Henry IV.

**6.**—9. **d'Aubigné,** Agrippa, satiric Protestant writer and companion-at-arms of Henry IV.

10. **Plutarque** (120–50 B.C.), Greek moralist and historian. He wrote *Lives of Celebrated Men* of Greece and Rome.

14. **Marie de Médicis,** born in Florence, wife of Henry IV.

17. **M'amie.** Up to the fourteenth century *m'*, *t'*, *s'* were used before feminine nouns beginning with a vowel or an *h* mute, instead of *mon, ton, son.* A misunderstanding of this construction made later *ma mie* from *m'amie.*

19. **courre une bordée**: make a run. *Courre*, an old infinitive of the verb *courir*, is now only used in hunting terms. *Chasse à courre, courre un cerf,* etc.

20. **vous ne m'auriez rien su mander,** etc. You could not have let me know anything that would please me better than this news of the pleasure you are taking in reading.

28. **encore que je ne fusse à peine, etc.**: when I was scarcely more than a babe.

**7.**—1. **de bonnes honnêtetés** : worthy sentiments.

4. **Calais.** Seaport town in the north of France, taken by the English during the Hundred Years' War and only recaptured by the French in 1558.

6. **Amyot** (1513–1593), Grand Almoner of Charles IX. and bishop of Auxerre. His translation of Plutarch is one of the finest specimens of French at that period.

12. **Florent Chrétien**, a celebrated Hellenist, author of Greek and Latin verses and collaborator on the "Satire Ménippée," written in support of his former pupil.—**les Commentaires de César.** Cæsar's well-known Commentaries on the Gallic War.

23. **Coutras**, town in the department of Gironde, celebrated for the victory of Henry IV. over the duc de Joyeuse in 1587 during the "War of the Three Henrys," Henry III. (of Valois), Henri de Guise, and Henri de Navarre.

24. **Bonaparte en Italie.** Napoleon Bonaparte, then general, was appointed by the Directory in 1796 to the command of the French army in Italy. He achieved a series of brilliant victories, and the campaign closed with the Peace of Campo-Formio, which gave Belgium to France.

**8.**—8. **le Prince de Condé**, Henry I., a Protestant, who had abjured to save his life at the massacre of St. Bartholomew, August 24, 1572. He died a year after Coutras in 1588.

13. **le duc de Joyeuse**, Anne, admiral of France, favorite of Henry III., killed at Coutras.

**9.**—20. **M. Jung.** Sainte-Beuve's article, from which the present one is taken, was called forth by a volume on *Henri IV Ecrivain*, published by E. Eugène Jung, docteur ès lettres.

23. **Elisabeth**, queen of England from 1558 to 1603, daughter of Henry VIII. and Anne Boleyn.

26. **dedans**: old use where *dans* would now be correct.

30. **qu'il s'était mis en frais d'images**: that he had taken pains to express himself elegantly.

**10.**—1. **M. de Batz.** At the siege of Eause in 1577 M. de Batz saved the life of the future king. Henry often referred to this event.

3. **bien marri**: much distressed.

4. **laquelle me fait véritablement plaie au cœur**: which veritably makes a wound in my heart.

8. **je vas**: formerly correct for *je vais* and still in use among the peasantry.

11. **Mme. de Sévigné** (1626–1696), distinguished for her charming letters on the social life of her time.

13. **Montluc**, Maréchal de France, distinguished in the Religious Wars. He left interesting memoirs.

30. **Je m'assure**: I am sure.

**11.**—3. **besogner**, *travailler*.

## PORTRAIT DE RICHELIEU.

14. **Richelieu.** Armand Jean du Plessis (1585–1642), Cardinal de Richelieu and minister of Louis XIII., one of the greatest of French statesmen. His policy attained a triple object: the ruin of the Protestants as a political party, the abasement of the great feudal families and of the House of Austria. He established absolute monarchy in France. He was a patron of arts and letters, and founded the French Academy in 1635.

26. **Cordon de l'ordre**, l'ordre du Saint Esprit, order of knight-

hood, created by Henry III in 1578. The reference is to the decoration of this order.

## LUXE DE RICHELIEU.

**12.** See "Portrait de Richelieu," note **11.** 14.

10. **Saint-Germain**, Saint-Germain-en-Laye (Seine et Oise), about twelve miles from Paris. The château, dating from the Renaissance, served as a royal residence until the time of Louis XIV.

11. Louis XIII., son of Henry IV., king of France from 1610 to 1643. He was first ruled by his favorites, and last by Richelieu to better purpose. He died at Saint-Germain.

14, **Ranke**, celebrated German historian, born in 1795, died in 1886.

24. **il s'était fait revêtir** : he had had himself invested with.

27. **Rueil.** Village in the department of Seine et Oise, where is situated Richelieu's fine château.

**13.**—4. **relevaient de lui** : emanated from him.

11. **le service de sa personne** : his personal service.

16. **Palais-Cardinal**, built by Richelieu in 1729 and called later Palais-Royal. At the present day chiefly occupied by shops and restaurants.

17. **le Louvre**, royal residence at Paris, now a museum of fine arts. The Louvre was begun under Philip Augustus in 1204, continued by Francis I. and Henry II. and finished in the time of Louis XIV.

25. **La Rochelle.** See "Les Réfugiés Français et leurs Industries," note **59.** 20.

**14.**—2. **burettes**, small metal vases, or cruets, in which the wine and the water are put for the mass.

6. **Les Heures**, Book of Hours, prayer-book.

10. **à l'instar**: in the manner of.

14. **Cadat** : let it fall. Possibly to be construed as a reference to mere temporal power.

16. **Philippe de Champagne**, celebrated painter, born in Brus-

sels but a resident of France. His striking portrait of Richelieu in his cardinal's robes is in the Louvre.

23. **Giotto**, Florentine painter who lived in the first half of the fourteenth century.—**Saint François d'Assise** (1182–1226), founder of the Franciscan order of monks.

24. **Fra Angelico** (1387–1455), Giovanni da Fiesole, called Fra Angelico, or painter of the angels.

24. **Saint Dominique** (1170–1221), Castilian preacher and founder of the Dominicans.

**15.**—1. **la liste civile**, civil list, sum allowed by a constitutional government for the personal expenses of the head of the state.

## LA FRONDE.

**La Fronde**, name given a civil war that took place during the minority of Louis XIV. between the court party, headed by Mazarin and the queen, Anne d'Autriche, and the Parliament. The Fronde had two periods: "La vieille Fronde" lasted from 1648 to 1649, "La jeune Fronde" from that year to 1653. The disloyal administration of Mazarin was the cause of this revolt against the court.

4. **Mazarin**. See "Mazarin," note **17**.

5. **le Maréchal de Turenne**, celebrated for his many victories. At the beginning of the Fronde he had been one of its leaders against Mazarin, but suddenly changed to the side of the court and fought against Condé, his former companion in arms.

7. **Condé**. See "Fêtes Magnifiques," note **23**. 14.

9. **Guyenne**, ancient province whose capital was Bordeaux.

11. **Bossuet**. See "Théorie de la Monarchie Absolue," note **28**. 27.

16. **duc d'Orléans**. Gaston d'Orléans, brother of Louis XIII., therefore uncle of the young king Louis XIV.

17. **le coadjuteur**, assistant of the bishop of Paris, Paul de Gondi, Cardinal de Retz. He was a brilliant writer, but his Mémoires furnish a record of his frivolous, intriguing char-

acter. De Vigny's famous novel *Cinq Mars* gives an excellent picture of him as well as of Gaston d'Orléans.

17. **le parlement.** See "L'Edit de Nantes," note **46.** 23.

18. **Monsieur le Prince**, le prince de Condé. See note **15.** 7.

18. **le duc de Nemours**, Charles Amédée de Savoie, duc de Nemours, who distinguished himself in the attack of the faubourg Saint-Antoine. A month later he was killed in duel by his brother-in-law, le duc de Beaufort.

19. **le duc de la Rochefoucauld** (1613–1680) played an important rôle in the wars of the Fronde, and was the author of the celebrated *Maximes.*

21. **le duc de Bouillon,** Fréderic-Maurice de la Tour d'Auvergne, brother of Turenne. He fought with the Spanish against Richelieu, but later made his peace with the king and was given the command of the French army in Italy. Later he again became implicated in the conspiracy of Cinq-Mars and left France. He returned to take part in the Fronde against Mazarin.

22. **La reine,** Anne d'Autriche, widow of Louis XIII., regent during the minority of Louis XIV.

23. **le roi,** the young Louis XIV.

**16.**—1. **Liège,** city in Belgium. Belgium belonged to the House of Burgundy up to 1477.

6. **Sédan à Rethal.** Sedan is situated on the Meuse, in the department of the Ardennes, near the present German frontier. It was here that Napoleon III in 1870 capitulated with an army of 1,000,000 men. Rethal is south of Sedan, on the river Aisne.

6. **Champagne,** ancient province, now forming the abovementioned department of the Ardennes and several others.

7. **d'Hocquinville et de la Ferté.** The former was Maréchal de France, the latter had the same title and was distinguished for his part in the victories of La Rochelle, Rocroi, and other engagements.

11. **l'amiral Coligny.** See "Les Réfugiés Français et leurs Industries," note **57.** 10.

18. **Poitiers**, ancient capital of Poitou. Near this city Charles-Martel defeated the Arabs in 732 and thereby saved Europe.

25. **le duc de Beaufort**, grandson of Henry IV., one of the popular leaders of the Fronde. His nickname, "le roi des Halles," (King of the Markets,) was appropriate to his coarse character.

**17.**—10. **faubourg Saint-Antoine**. To-day Place de la Bastille, at that time outside the walls of Paris.

14. **Mlle. de Montpensier**, Louise d'Orléans, known as "la grande Mademoiselle" and celebrated for her eccentricities and romantic nature.

17. **la Bastille**, ancient fortress, formerly called "la bastille Saint-Antoine." It was built as a defense to the city, but was later used as a prison of state. Its taking by the Paris mob July 14, 1789, marks the beginning of the French Revolution and the overthrow of absolute monarchy in France.

## MAZARIN.

**17. Mazarin** (1602–1661) was born at Piscina, Italy. In 1639 he entered the service of Louis XIII., and was naturalized a Frenchman; in 1641 he received a cardinal's hat through the influence of Richelieu, whom he succeeded as Minister of France. He was a skilful and unscrupulous diplomat, but very inferior to Richelieu as a financial administrator.

**18.**—14. **La Rochefoucauld**. See "La Fronde," note **15**. 19.

## ÉDUCATION ET JEUNESSE DE LOUIS XIV.

24. **Louis XIV** (1643–1715), surnamed the Great, son of Louis XIII. and Anne of Austria, was born in 1638. He was only five years old when his father died; his mother was made regent of France, and Mazarin prime minister. He was king for 72 years, the longest reign in history.

**19.**—7. **galanterie**: great courtesy of speech and manner.

9. **Corneille**, Pierre, (1606–1684,) has been called "the father

of French tragedy." His best tragedies are *Le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*.

11. **avoir l'esprit bien fait**: to be sensible.

16. **Anne d'Autriche** (1601–1666), daughter of Philip III. of Spain, was married to Louis XIII. in 1615, and was regent of France during the minority of her son, Louis XIV.

19. **qui n étaient qu' en France**: which could be found only in France.

23. **l'abbé de Beaumont**, writer of some merit, was later bishop of Bodez.

**20.**—9. **parlement.** See "L'Edit de Nantes," note **46.** 23.

11. **Vincennes**, situated five miles from Paris, has a fine park, an arsenal, and a fortress built by Philippe-Auguste (1165–1223) where the kings of France resided for a long time.

26. **le retour triomphant de Mazarin.** Mazarin was exiled twice, in 1651 and in 1652. In 1653 he was recalled by Louis XIV. himself; he made a triumphal entry in Paris, where however he was received with significant silence.

27. **ballet**, or **ballet d'action**, a kind of theatrical performance in which a story is told only by gesture accompanied by music and dancing. Menestrier, who invented a ballet for Louis XIV., defines it thus: "Ballets are dumb comedies, which should be divided into acts and scenes like other theatrical pieces; . . . the *entrées* of dancers are equal in number to the scenes."

**21.**—2. **le Palais-Royal.** See "Luxe de Richelieu," note **13.** 16.

2. **le Petit-Bourbon** was formerly the palatial residence of the great Bourbon family; at this time it was a theatre in Paris, where the plays of Corneille and Molière were presented. It no longer exists.

25. **c'était de quoi**: it was enough to, something to.

**22.**—3. **l'emportait sur**: surpassed, excelled, had the advantage over.

22. **s'en était fait**: had cultivated.

**23.**—3. **la duchesse de Bourgogne**, Adelaïde of Savoy, wife of the duke of Bourgogne, grandson of Louis XIV.

## FÊTES MAGNIFIQUES.

10. **carrousel**, a species of knightly exercises which took the place of tournaments, and were at that time very common in all the courts of Europe.—**Tuileries**: old residence of the kings in Paris, was begun in 1564. It was partly burned in 1871.

14. **son frère**, Philippe, duke of Orleans, whose first wife was Henrietta, daughter of Charles I., king of England.—**le prince de Condé** (1621–1686), surnamed "le Grand Condé." When quite young he won the great victories of Rocroi, Fribourg, Nordlingue and Sens.

15. **le duc de Guise** (1614–1664), fifth of the name, celebrated for all kinds of adventures.

17. **La reine mère**, Anne d'Autriche (see "Éducation et jeunesse de Louis XIV.," note **19.** 16).—**la reine régnante**, Marie Thérèse (1638–1683), daughter of Philip IV., king of Spain, was married to Louis XIV. in 1660.—**la reine d'Angleterre**, Henriette-Marie (1609–1660), daughter of Henry IV. of France and Marie de Médicis, was married to Charles I. of England in 1625. In 1644 she fled to France, where she died.

18. **Charles Ier** (1600–1649), king of England, was beheaded at Whitehall.

20. **du duc de Lesdiguières** (1543–1562), commander in chief under Henry IV. and Louis XIII., was one of the most distinguished generals of his time.

**24.**—1. **Nec pluribus impar** : equal to many.

3. **Philippe II**, son of Charles V., had under his sway Spain, the two Sicilies, the Milanese, the Low Countries, Franche Comté, Mexico and Peru. In 1554 he married Mary Tudor, queen of England. He fitted out the great fleet called the *Invincible Armada* for the conquest of England.

15. **Versailles** is about eleven miles south-west of Paris. The palace, with its magnificent gardens and fountains, was built by Louis XIV., who devoted enormous sums to its construction. To-day it is a museum of paintings and sculpture.

**25.**—9. **Périgni**, **Benserade** wits and poets of the court.

16. **Roger**, one of the heroes of Ariosto's *Orlando furioso.*

28. **Apollon**, god of the oracles, of arts, of poetry, of the sun.

**26.**—6. **les Faunes**, pastoral divinities.—**les Sylvains, les Dryades**, forest divinities.

7. **Pan**, god of the shepherds and their flocks.—**Diane**, goddess of hunting.

28. **Le Mariage forcé, Tartufe**, comedies also written by Molière.

## LOUIS XIV GOUVERNE PAR LUI-MÊME.

**27.**—25. **La Bruyère** (1645–1696), celebrated French moralist. His *Caractères* are a strong and bold satire on the life and customs of his time.

## THÉORIE DE LA MONARCHIE ABSOLUE.

**28.**—27. **Bossuet** (1627–1704), one of the greatest pulpit orators of his times; was bishop of Condon, then of Meaux, and was surnamed the "Eagle of Meaux" on account of his great eloquence. He was the preceptor of the Grand Dauphin, son of Louis XIV.

**29.**—11. **Louis XV** (1715–1774), great grandson of Louis XIV., whom he succeeded on the throne. He was one of the worst kings France ever had.

15. **Louis XVI** (1774–1793), grandson of Louis XV.; he was virtuous and well-meaning, but weak. He was dethroned in 1792 and beheaded in 1793.

16. **Le duc d'Orléans**, Louis-Philippe (1747–1793), surnamed "Philippe Egalité," played a great part in the French Revolution; he signed the death-warrant of Louis XVI., his cousin; but he himself died on the scaffold. He was the father of Louis-Philippe, king of France from 1830 to 1848.

26. **Les Etats-Généraux** were assemblies composed of the representatives of the whole nation, that is, the deputies sent by

the nobility, the clergy, and the people. They were first convened by Philippe-le-bel in 1302.

29. **Machiavel** (1469–1530), a great Italian statesman.

**30.**—10. **Le Tellier**, Michel (1643–1719), a Jesuit; he was the last confessor of Louis XIV.

11. **la Sorbonne** was then a theological institution which had been founded in the thirteenth century by Robert de Sorbon.

12. **Saint-Simon**, Louis, duc de, (1675–1755,) whose family claimed to be descended from Charlemagne. He wrote his famous *Mémoires*, a work of incalculable historical interest.

## LA COUR ET VERSAILLES.

25. This is an allusion to the wars of the Fronde.

**31.**—3. **Marly-le-Roy**, five miles north of Versailles. The waters of the Seine were carried by hydraulic power from Marly to Versailles; this work lasted seven years and cost over two million dollars.

21. **plusieurs lieues à la ronde**: within a radius of several leagues.

24. **préséance**: the right to be placed above or to precede some one.

**32.**—14. **Mlle. de Scudéri**, Madeleine, (1607–1701,) author of *Le Grand Cyrus, Clélie*, novels in ten volumes which were very much read in the seventeenth century.

**33.**—3. **ils se composaient sur lui**: they fashioned their conduct after his.

## LA REINE MARIE-THÉRÈSE.

**35.**—23. **fit le silence autour d'elle**: was no more talked of, sank into insignificance.

**36.**—7. **à ne relever que du**: to be answerable only to, to receive orders only from.

**37.**—5. **la galerie des Glaces**. This room, which is about 225 feet long, has 17 large windows overlooking the gardens,

and opposite each window is a mirror of equal size ; hence the name of the room.

9. **Satory**, a fortified hill southwest of Versailles.

23. **ses devoirs de dévotion**: had taken communion.

## LE MARIAGE DE MME. DE MAINTENON.

**38.** **Françoise d'Aubigné**, Marquise de Maintenon, (1635–1719,) was the granddaughter of Agrippa d'Aubigné, well known for his writings, his attachment to Protestantism, and his energetic character. After the death of her parents she was placed in a convent, where she became a Catholic at the age of about 14 years. At 16 she married the poet Scarron, who was lame, deformed, and much older than herself, but whose house was frequented by a refined and intellectual society. Her beauty and her intelligence soon made her prominent even in that circle. After the death of her husband she was reduced to great poverty, but in 1664 she was intrusted with the education of two sons of Louis XIV., and soon gained a great ascendency over him. In 1684, about 18 months after the death of the queen, Marie-Thérèse, the king privately married her. When he died in 1715, she retired to St.-Cyr, where she died.

1. **J'ai fait une étonnante fortune**: I have been marvellously blessed, I have had a wonderful stroke of fortune.

**39.**—6. **Lamartine** (1792–1869), a celebrated French poet and a great statesman. His principal works are *Méditations poétiques, Jocelyn, l'Histoire des Girondins.*

25. **Arnauld**, Antoine, (1612–1694,) surnamed *Le Grand Arnauld*, a celebrated theologian who took the defense of Port-Royal and the Jansenists against the Jesuits.

**40.**—13. **j'en ai bien tâté** : I have experienced, have had a great deal of it.

**41.**—5. **à force de**: by dint of ; from continually.

## L'APPARTEMENT ET LA VIE DE MME. DE MAINTENON.

22. **où se tenait**: where sat.

**42.**—25. **grand couvert,** a meal which the king ate in public with great ceremony; *petit couvert*, an ordinary meal taken in private.

## MME. DE MAINTENON À SAINT-CYR.

**43.**—8. **Saint-Cyr,** a convent founded by Mme. de Maintenon where young girls belonging to the nobility, but poor, received a good education. At present it is a military school.

10. **il s'agit**: it concerns, it is a question of.

**44.**—24. **de deux jours l'un**: every other day.

**45.**—7. **s'y livrait**: devoted herself to, indulged in.

17. **Meudon.** There, in 1695, the Dauphin, son of Louis XIV., built a palace which was burned by the Prussians in 1870.

18. **Rambouillet,** about 17 miles south-west of Versailles, had at that time a royal palace.—**Fontainebleau** is beautifully situated in the midst of an extensive forest, 35 miles south-east of Paris; its château, founded in the tenth century, has since been rebuilt several times. In the seventeenth century it was the residence of Christine of Norway after her abdication.

## RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES.

**46.**—9. **Colbert** (1619–1683), minister of finance to Louis XIV. So complete was the change which he effected in twenty years that the annual revenue had risen from 84 million livres to 116 million. In various ways he developed the industrial activity of the nation by state support. He was the patron of commerce, arts, science and literature.

23. **prétendue réformée**: so called.

**47.**—17. **le traité de Nimègue,** city in Holland celebrated for

the treaty of peace signed there between France, Spain and Holland in 1679.

**48.**—15. **Pellisson** (1624–1693), a French writer who was secretary to Fouquet and who shared his disgrace, for he was imprisoned in the Bastille for five years, during which time he wrote his *Mémoires.*

**49.**—7. **état civil**: social position as a citizen.

19. **du petit-fils de Louis XIV**, Louis XVI. See "Théorie de la Monarchie Absolue," note **29**. 15.

**50.**—1. **Huyghens** (1629–1695), a celebrated Dutch physicist, geometer and astronomer.—**Papin** (1647–1714), a French physicist of note.

3. **Duquesne** (1610–1688), renowned French naval commander. Louis XIV. offered him the position of field-marshal of France on condition that he renounce Protestantism. This he refused to do.

## TABLEAU DES DRAGONNADES.

16. **ceux de la religion**, that is, the Huguenots.

17. **à discrétion**: according to their will or pleasure; without any restriction.

**52.**—2. **Claude**, Jean, (1619–1687,) a noted French Protestant minister who emigrated at the time of the Revocation.

## MÉMOIRES DU DUC DE SAINT-SIMON.

See "Théorie de la Monarchie Absolue," note **30**. 12.

**53.**—9. **le nerf**, a cruel scourge used by overseers of a galley-slave gang.

10. **comite**, or **come**, a convict guard.

**54.**—6. **se faire valoir**: to set, to put, to push oneself forward.

**55.**—21. **la Saint-Barthélemy**, a general massacre of Protestants on the night of August 24, 1572; this was ordered by Charles IX. at the instigation of his mother, Catherine de Médicis and of the Guises.

## LES RÉFUGIÉS FRANÇAIS ET LEURS INDUSTRIES.

**57.**—10. **Coligny** (1517–1572), admiral of France and head of the Protestant party. He was one of the first victims of the massacre of Saint-Bartholomew.

20. **les Etienne**, more generally spelled Estienne; a family of celebrated printers and publishers. Robert, one of the best known, was at once publisher, printer, commentator, and author; he printed a great number of books, many of them masterpieces of art. His Bible of 1545, and his Greek Testament of 1549, each drew upon him a public prosecution. He finally fled to Geneva and died there. Henry, a great scholar, died in the hospital of Lyons, after having lost his fortune in the interest of science.

**58.**—10. **Jacques Debrosse**, a French architect, who built the palace of the Luxembourg in Paris.

11. **Salomon de Caux**, a French engineer, discoverer of the properties of steam as a motive power.

15. **corporations**, trades guilds, were associations of individuals exercising the same trade in a locality and whose members were mutually bound together by certain rights and duties. From the Middle Ages to the time of the French Revolution (1789), when they were suppressed, these guilds succeeded in holding all their members, except the masters, in complete subjection to a tyrannical system of regulations. Individual progress in any trade was practically impossible, and commerce in general was greatly impeded.

25. **l'hérétique.** Any one not belonging to the Catholic religion was called a heretic.

28. **La Ligue**, a confederation of Catholics founded by the duke of Guise in 1576; its apparent aim was to protect the Catholic religion against the Huguenots, but its real object was the overthrow of King Henry III. and the establishment of the Guises on the throne.

29. **jurandes**, the name formerly given to the juries of the guilds. 

**59.**—10. **Montausier** and the preceding were all prominent families of the time.

20. **un état dans l'État.** The Protestants had enjoyed great freedom and independence under Henri IV; but the marriage of Louis XIII. with a Spanish princess, the treaty with Spain, excited the apprehensions of the Huguenots to such an extent that they made common cause with the prince of Condé, who had set up the standard of rebellion. In 1621, Louis XIII. invaded Béarn, a Protestant country, to suppress Protestantism. The Huguenots then held a general assembly at Rochelle, their greatest stronghold, published a declaration of independence, and raised troops commanded by the duke of Rohan. After various attacks and sieges, Rochelle was finally taken by Richelieu in 1628, after a heroic resistance of fifteen months. The fortifications of the city were destroyed. The fall of Rochelle was speedily followed by that of all Protestant strongholds. The peace of Alais, or the "Edict of Peace," signed the following year, put an end to the wars of religion and to the political power of the Huguenots.

**60.**—4. **que 260.** Almost all these festivals are at present abolished.

10. **Aristote,** celebrated Greek philosopher, preceptor of Alexander the Great. During all the Middle Ages he was considered an oracle by theologians and philosophers.

15. **Calvin,** Jean, (1509–1564,) one of the most eminent reformers of the fifteenth century. Obliged to flee from France, he went to Geneva, where after many years of struggle he ruled with absolute supremacy. As a religious teacher, as a social legislator, and as a writer of the French language, then in process of formation, his fame is second to none in his age.

22. **Sully,** duc de, (1560–1641,) a man of great integrity and wisdom, adviser and minister to Henry IV. He remained a Protestant to his death.

29. **l'Assemblée Nationale,** or Constituante, which abolished all feudal rights, proclaimed the sovereignty of the people and

their eligibility to all public posts, equality of all men before the law, and liberty of conscience.

**61.**—12. **mûriers**, the mulberry-tree, which was first introduced in France in 1494.

**62.**—19. **Lyon** is the second city in France in population, commerce, and industry; its silks and velvets are renowned.

21. **Reims**, where Clovis (483–511), first king of France, was baptized by its bishop, St. Rémi. In its magnificent cathedral the kings of France were always crowned.

**63.**—13. **le Languedoc**, ancient province in the south of France, so named from the southern dialect or *Provençal*, because the Latin *hoc* was used there to mean "yes."

17. **Bretagne.** Its earlier name, *Armorica*, was changed to Brittany in consequence of the immigration of the inhabitants of Great Britain in the fifth and sixth centuries.

30. **au refuge** : to immigration.

**64.**—24. **la disgrâce de Colbert.** The people held Colbert responsible for the great increase in taxation caused by the extravagance and the numerous wars of Louis XIV. ; added to this, the enmity of Louvois, minister of war, made him lose the favor of the court.

30. **à la curée** : to scramble for, after.

**66.**—5. **Ardennes**, a western section between the Rhine and the Sambre extending about 160 miles. Large tracts of this region are densely covered with oak and beech forests, and formerly were full of wolves.

9. **fond de cale** : down in the hold.

29. **Vauban** (1633–1707), a great military engineer who built 33 fortresses, repaired 300, and conducted 53 sieges of towns. He fell into disgrace for having written a book called *Projet de dîme royale*, in which he advocated the payment of taxes by the nobility and by the church.

**68.**—20. **Crimée.** In 1854–55, when threatening Constantinople, Russia fought there against a coalition of Turkey, France, England and Piedmont, and was defeated.

**69.**—22. **Pontchartrain**, comte de, minister of marine under Louis XIV.

26. **foyers**: centres, seats.

**70.**—5. **à deux portées de canon**: within reach of two cannon-shots.

9. **historien sérieux**: a reliable, good historian.

27. **Bayle** (1647–1706), French philosopher and literary critic; his principal work is a *Dictionnaire historique*.

**71.**—5. **s'imposer**: to tax herself (Holland).

11. **Guillaume d'Orange** became king of England in 1689 under the name of William III. He was the most bitter enemy of Louis XIV.

12. **Jacques II d'Angleterre**, James II. (1685–1701), brother of Charles II., tried to re-establish the Catholic religion in England; was dethroned in 1688 by his son-in-law, William of Orange; he took refuge in France and died there.

**72.**—15. **du résident de France**, a minister sent by one government to another to settle matters of minor importance.

18. **percer à jour**: to see through things.

24. **Descartes** (1596–1650), celebrated French philosopher, physicist and geometer, regarded as the founder of modern philosophy.

26. **Rousseau**, Jean-Jacques, (1712–1778,) a well-known writer and philosopher, whose books were influential in causing the French Revolution.

29. **Grand Electeur.** The Electors were German princes who had the right of electing the emperor; the Elector of the province of Brandenburg was called the Great Elector; at that time it was Friedrich Wilhelm.

**73.**—12. **Elizabeth** (1558–1603), Queen of England, was an ardent supporter of the Protestants.

30. **corps défendant**: reluctantly, against one's will.

**75.**—7. **taffetas d'Angleterre**: court plaster, sticking-plaster.

**76.**—6. **le papier sans fin**, that is, a machine for indeterminate lengths of paper.

**77.**—5. **tirer parti de**: to turn to account, to utilize, to derive advantage from.

**78.**—14. **Qu'à cela ne tienne**: be it so, if that is all that is wanted.

**79.**—5. **n'a perdu rien de ses droits**: has given up none of her rights, has lost nothing.

**80.**—15. **la Boyne.** In 1690 James II. made an attempt to recover the throne of England ; he landed in Ireland, but was defeated at the river Boyne by William III.

17. **Michelet** (1798–1874), a well-known French historian, author of *Histoire romaine, Histoire de France.*

**81.**—28. **ils ont bien mérité**: they deserve the gratitude, the respect.


LIBRARY OF CONGRESS
0 003 205 220 4
